

# AFER PREMIUM

Société d'Investissement à capital variable  
Siège social : 29, avenue de Messine – 75008 Paris  
850 896 986 R.C.S. Paris

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé.

### I - DEVELOPPEMENT JURIDIQUE

#### A/ Approbation des comptes

Conformément à la Loi, nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les conclusions sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et le quitus aux Administrateurs.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 fait ressortir un **résultat net de 14.503.268,42 €** se décomposant comme suit :

	31/12/2024	
• Revenus nets	- 2.672.104,62	€
• Plus ou moins-values réalisées nettes	14.485.459,82	€
• Plus ou moins-values latentes nettes	2.689.913,22	€
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>14.503.268,42</b>	<b>€</b>

Les sommes distribuables au 31/12/2024 sont les suivantes :

#### 1. Sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-2 672 104,62</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>-2 672 104,62</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-2 672 104,62</b>

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées :

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>14 485 459,82</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>14 485 459,82</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	22 544 814,46
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>37 030 274,28</b>

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets :

Action AFER PREMIUM ACTIONS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>0,00</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>0,00</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>0,00</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action AFER PREMIUM R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-2 672 104,62</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-2 672 104,62</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-2 672 104,62</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-2 672 104,62
<b>Total</b>	<b>-2 672 104,62</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées :

**Action AFER PREMIUM ACTIONS I**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>0,26</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>0,26</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>0,26</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	0,26
<b>Total</b>	<b>0,26</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

**Action AFER PREMIUM R**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>14 485 459,56</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>14 485 459,56</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	22 544 814,46
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>37 030 274,02</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	37 030 274,02
<b>Total</b>	<b>37 030 274,02</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

## **B/ Situation des mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes**

### **1. Situation des mandats des administrateurs**

Le Conseil d'administration de votre Sicav se compose comme suit :

*Président :* Monsieur Stanislas Bernard

*Administrateurs :* Monsieur Louis Abraham  
Madame Blandine Chaghal  
Monsieur Frédéric Lagier  
Monsieur Jean-Pierre Legatte  
Monsieur Philippe Leroy  
Abeille Vie, représentée par Monsieur Denis Bourgeois  
Abeille Epargne Retraite, représentée par Monsieur Thomas Rivron  
GIE Afer, représenté par Madame Myrielle Pellissier

*Directeur Général :* Monsieur Marc Terras

Aucun mandat d'administrateur n'arrivant à échéance à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire, la composition du Conseil d'administration est inchangée.

### **2. Situation du mandat du Commissaire aux Comptes**

Le mandat de PRICEWATERHOUSE COOPERS Audit, Commissaire aux comptes de la SICAV, arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle amenée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Il a été décidé de ne pas renouveler ce mandat et de nommer le Cabinet SFPB – A&C en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de six exercices qui prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

## **C/ Rapport sur le Gouvernement d'entreprises** (article L 225-37 du Code de Commerce)

### **1. Modalités d'exercice de la Direction Générale**

Le mode d'exercice de la Direction générale est la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

Le conseil du 26 avril 2024 a renouvelé les mandats de Monsieur Stanislas BERNARD en qualité de Président du Conseil d'Administration et de Monsieur Marc TERRAS en qualité de Directeur Général, pour une durée de cinq années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos fin décembre 2028.

## **2. Liste des mandats et fonctions des mandataires de la SICAV**

Un courrier a été envoyé aux administrateurs afin de les informer de leur obligation de déclarer l'ensemble de leurs mandats.

### **Monsieur Stanislas Bernard**

- Président du Conseil d'administration et administrateur de la Sicav AFER PREMIUM
- Président de TWENTY FIRST CAPITAL SAS
- Président du Conseil d'administration et Administrateur de TWENTY FIRST PARTNERS SA
- Représentant Permanent TWENTY FIRST CAPITAL Luxembourg Branch
- Administrateur de DIAPASON ROGERS Commodity Index Fund
- Administrateur de DIAPASON ROGERS Commodity Index (Agriculture Segment) Fund
- Administrateur de DIAPASON Commodities Index Enhanced Fund
- Administrateur de EC21 SA
- Administrateur d'Europe Israel Croissance SICAV
- Gérant de BS INVEST
- Administrateur d'OLYMP CAPITAL SA
- Administrateur ASSOCIATION AFER
- Vice-Président du Conseil de surveillance de BFR SA
- Gérant de SVB HOLDINGS SARL

### **Monsieur Marc Terras**

- Administrateur de la Sicav Essor Emerging Markets
- Administrateur de la Sicav R-co Alteor Equilibre
- Administrateur de la Sicav Atlas Evimeria
- Directeur Général de la Sicav AFER Premium
- Directeur Général Délégué de la Sicav R-co Alteor Equilibre

### **Monsieur Frédéric Lagier**

- Directeur Général et Administrateur d'INDEP'AM
- Administrateur de la Sicav AFER Premium
- Plan d'Epargne Retraite Individuel de l'AFER, Membre du Comité de surveillance

### **Monsieur Jean-Pierre Legatte**

- Administrateur de la Sicav AFER Premium
- Président du Comité consultatif AFER
- Administrateur de AFER
- Président du Conseil de surveillance, PERIN AFER

### **Monsieur Philippe Leroy**

- Administrateur de la Sicav AFER Premium
- Gérant de Adel Participations SARL
- Gérant de Conseil Finance SARL
- Président de la SAS Detroyat Associés
- Président du Conseil Associés en Finance SA
- Gérant de SCI Malou
- Gérant de Sogero SARL

### **Monsieur Louis Abraham**

- Président de la SASU Cybrid
- Administrateur de la Sicav AFER Premium
- Administration AFER
- Administrateur d'Anonymize SAS

### **Madame Myriel Pellissier**

- Administrateur de la Sicav AFER Sfer
- Administrateur de la Sicav AFER Avenir Senior
- Administration de l'Association AFER
- Représentant permanent de AFER, Administrateur de la Sicav AFER Premium
- Membre du Conseil de surveillance, PER AFER

### **Madame Blandine Chaghal**

- Directeur Général Délégué, ABEILLE VIE, SA
- Administrateur, ABEILLE EPARGNE RETRAITE, SA
- Directeur Général, ALBEA PATRIMOINE, SA
- Administrateur de la Sicav AFER Premium

### **Monsieur Thomas Rivron**

- Président du Conseil d'administration de la Sicav NOVI1
- Membre du Conseil de surveillance d'OFI Re, SGP
- Membre du Conseil de surveillance de Zen Cap
- Administrateur de Pygathore
- Administrateur de Cybèle AM
- Représentant Permanent ABEILLE EPARGNE RETRAITE, Administrateur de la Sicav AFER Premium

### **Monsieur Denis Bourgeois**

- Président et Membre du Conseil d'orientation stratégique de OFI INVEST REAL ESTATE SAS
- Directeur Général ABEILLE VIE
- Directeur Général ABEILLE EPARGNE RETRAITE
- Directeur Général ABEILLE RETRAITE PROFESSIONNELLE
- Directeur Général Délégué ABEILLE ASSURANCES HOLDING

- Administrateur de VIP CONSEILS
- Administrateur de GIE AFER
- Administrateur d'ALBEA PATRIMOINE
- Administrateur de ABEILLE IARD & SANTE jusqu'au 7 novembre 2024
- Censeur de UNION FINANCIERE DE France BANQUE
- Représentant Permanent ABEILLE VIE, Administrateur de la Sicav AFER Premium
- Représentant Permanent ABEILLE VIE, Administrateur de BETELGEUSE
- Représentant Permanent ABEILLE VIE, Administrateur de OFI INVEST
- Représentant Permanent ABEILLE VIE, Administrateur de OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
- Représentant Permanent ABEILLE VIE, Membre du Conseil de surveillance de OFI INVEST CAPITAL PARTNERS
- Représentant Permanent ABEILLE ASSURANCES HOLDING, Administrateur de SOFRAGI (Société Française de Gestion et d'Investissement)

### 3. Conventions

#### **3.1 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une société détenue à plus de 50 % par la SICAV AFER PREMIUM**

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une société détenue à plus de 50 % par la SICAV AFER PREMIUM.

#### **3.2 Conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce**

La SICAV AFER PREMIUM n'a pas, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, conclu de convention entrant dans le champ d'application des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

#### **3.3 Conventions courantes conclues à des conditions normales**

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, le Président a tenu à votre disposition et communiqué au Commissaire aux Comptes, la liste des conventions courantes ci-dessous conclues à des conditions normales.

N°	Nature	Parties	Langue	Date	Expiration
1	Convention Dépositaire	Afer Prémium / Caceis Bank	FR	21/12/2018	Durée indéterminée
2	Convention de délégation de gestion financière et administrative	Afer Premium / Rothschild & Co Asset Management	FR	21/12/2018	Durée indéterminée
3	Convention de mise à disposition des locaux	Afer Premium / Rothschild & Co Asset Management	FR	21/12/2018	Durée indéterminée

**4. Délégations accordées au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital (Article L225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce)**

Non applicable.

**II – VIE DE LA SICAV AU COURS DE L'EXERCICE**

**A/ Evolution du portefeuille**

**1** - La valeur liquidative des actions R EUR est passée de 115,84 € au 29 décembre 2023 à 123,14 € au 31 décembre 2024 - soit une hausse de 6.30 % - et le montant de l'actif net des actions R EUR de 271.173.741,71 € à 239.543.932,76 € pendant la même période.

Le nombre des actions R EUR passe quant à lui de 2.340.910,0000 à 1.945.352,0000.

**2** - La valeur liquidative de l'action I EUR est de 99,96 € au 31 décembre 2024 pour un actif net équivalent.

Le nombre d'action I EUR est de 1.

Ci-après, le tableau faisant apparaître les résultats de la société depuis sa constitution.

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>152 810 168,58</b>	<b>286 853 281,81</b>	<b>284 102 854,38</b>	<b>271 173 741,71</b>	<b>239 544 032,72</b>
<b>Action PREMIUM AFER ACTIONS I en EUR</b>					
Actif net	42 309 827,59	29 617 448,33	0,00	0,00	99,96
Nombre de titres	364 801,0000	237 925,0000	0,00	0,00	1,0000
Valeur liquidative unitaire	115,98	124,48	0,00	0,00	99,96
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	6,38	11,58	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,11	-0,12	0,00	0,00	0,00
<b>Action PREMIUM R en EUR</b>					
Actif net	110 500 340,99	257 235 833,48	284 102 854,38	271 173 741,71	239 543 932,76
Nombre de titres	974 667,0000	2 142 099,0000	2 603 474,0000	2 340 910,0000	1 945 352,0000
Valeur liquidative unitaire	113,37	120,09	109,12	115,84	123,14
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,57	0,41	0,56	0,75	0,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	5,70	10,21	10,97	11,58	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	19,03
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,16	-1,14	-1,26	-1,24	-1,37

## **B/ Rappel de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement de la Sicav**

**Objectif de gestion :** La SICAV a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 50% MSCI All Countries World Net Total Return EUR Index + 50% Bloomberg Global Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR, en exploitant une diversité de classes d'actifs par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire et en offrant sur l'horizon d'investissement une solution potentielle de diversification sans garantie en capital.

### **Indicateur de référence :**

L'indicateur de référence de la SICAV est composé de : 50% MSCI All Countries World Net Total Return EUR Index (NDEEWN Index) + 50% Bloomberg Global Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR (LEGATREH Index).

L'indice Bloomberg Global Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR (LEGATREH Index) est un indice phare de la dette mondiale de qualité « Investment Grade » provenant de vingt-quatre marchés de devises locales. Cet indice multidevises comprend des obligations de trésorerie, des obligations d'État, des obligations d'entreprises et des obligations titrisées à taux fixe d'émetteurs des marchés développés et émergents. Il est calculé coupons nets réinvestis, son risque de change contre l'euro est couvert et est disponible sur le site [www.bloombergindices.com](http://www.bloombergindices.com).

L'indice MSCI All Countries World Net Total Return EUR Index (NDEEWN Index), administré par MSCI, est représentatif des plus grandes capitalisations parmi les marchés développés et marchés émergents de 23 et 24 pays respectivement. Il est calculé dividendes nets réinvestis en Euro, son risque de change n'est pas couvert et est disponible à l'adresse suivante : [www.msci.com](http://www.msci.com)

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, seul l'administrateur de l'indice MSCI composant l'indice est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

La SICAV a pour objectif de gestion d'obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 50% MSCI All Countries World Net Total Return EUR Index + 50% Bloomberg Global Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR. La composition de la SICAV peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Ce FIA n'est pas un FIA indiciel.

### **Stratégies d'investissement :**

#### **1. Description des stratégies utilisées :**

La SICAV AFER PREMIUM est investie, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous),

dans des OPC de produits de taux, des OPC de produits d'actions, dans des OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions, des OPC à rendement absolu, dans des OPC de capital investissement, des OPC de créances privées, des OPC ou ETF de matières premières, des OPC Immobiliers et des OPC investissant sur des actifs atypiques (forêts, terres agricoles, vignobles, œuvre d'art,...), en fonction des opportunités de marché. La SICAV peut investir jusqu'à 100% de son actif dans des OPC et jusqu'à 10% en direct en actions, obligations et produits structurés.

- **Allocation stratégique** : en vue de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV investit en fonction de l'évolution des marchés :
  - ✓ Entre 20% et 80% en OPC dont les OPC cotés/ETF à réplication physique, spécialisés dans les produits de taux (incluant les OPC monétaires, et les OPC convertibles), de toutes zones géographiques (inclus jusqu'à 25% maximum les pays hors OCDE y compris émergents), de signature d'Etat, privée, et de toutes qualités de signatures, notamment jusqu'à 25% maximum en OPC spécialisés en dettes notées en catégorie spéculative dite à « haut rendement » (OPC investissant dans des titres « High Yield » ou non notés), ainsi que jusqu'à 20% maximum de l'actif en OPC spécialisés en dettes subordonnées, y compris en tout ou partie en OPC spécialisés en obligations contingentes convertibles.
  - ✓ Entre 20% et 80% en OPC dont OPC cotés/ETF à réplication physique, spécialisés sur les marchés actions cotées, de toutes tailles de capitalisations (y compris d'OPC spécialisés en petites/micro capitalisations) et de toutes zones géographiques (incluant jusqu'à 20% maximum de pays hors OCDE y compris émergents) et de tous secteurs.
  - ✓ Entre 0% et 100% en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions cotées.
  - ✓ Entre 0% et 35% en OPC ou fonds d'investissement à rendement absolu, utilisant les différents types de gestion alternative (systématique, relative value, arbitrage, long/short, event driven, global macro etc...) appliqués à toutes classes d'actifs financiers.
  - ✓ Entre 0% et 10% :
    - en OPC de créances privées,
    - en OPC ou ETF de matières premières,
    - en OPC de capital-investissement (FCPR, FCPI, FIP, Fonds professionnel de capital-investissement),
    - en OPCI, OPPCI ou équivalents sur le fondement d'un droit étranger,
    - en OPC investissant sur des actifs atypiques (forêts, terres agricoles, vignobles, œuvres d'art,...).
  - ✓ Entre 0% et 10% en actions et/ou en obligations cotées, ainsi qu'en produits structurés détenus en direct.

L'allocation entre les différentes stratégies sera effectuée par la société de gestion en fonction de ses anticipations de niveau de risques et de rentabilité. Le portefeuille sera investi jusqu'à 35% maximum dans les pays hors OCDE y compris émergents.

L'exposition de la SICAV aux stratégies de gestion à rendement absolu n'excèdera pas 35%. La gestion à rendement absolu est une définition générique qui regroupe les techniques de gestion non traditionnelles. Les stratégies de gestion à rendement absolu ont un objectif commun : la recherche d'une performance décorrélée (ou différenciée) de celle des principaux marchés (devises, obligations, actions ou indice de contrats à terme sur matières premières). Pour cela, elles visent, pour la plupart d'entre elles, à réaliser des arbitrages, tirer avantage d'inefficiences ou d'imperfections de marchés, en prenant, par exemple, simultanément des positions à la hausse sur

certaines actifs et à la baisse sur d'autres actifs, ce sur la base d'analyses fondamentales, techniques ou statistiques.

La SICAV pourra avoir recours indirectement aux stratégies à rendement absolu suivantes :

- Les stratégies « long/short » (« acheteur/vendeur »), qui ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « long » (« acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des positions « short » (« vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, selon l'analyse de la société de gestion, avec la possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte.
- Les stratégies « arbitrage/relative value », qui ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc.
- Les stratégies « global macro », qui partent d'une analyse macro-économique des économies et des marchés pour formuler des thèmes d'investissement et investir de manière discrétionnaire sur tous les marchés. Les gérants « Global Macro » investissent sans aucune limitation de zone géographique ou de type d'actifs : actions, obligations, devises, produits dérivés, etc. Ils cherchent à anticiper les changements des marchés en fonction des variables macro-économiques majeures et surtout des variations de taux d'intérêts. Ils appliquent une gestion opportuniste, basée sur une identification et une évaluation propre au gérant. Ces mouvements peuvent résulter d'évolutions dans des économies mondiales, des aléas politiques ou de l'offre et la demande globales en ressources physiques et financières.
- Les stratégies « systématiques », qui s'appuient sur des algorithmes et une exécution (trading) automatisée (via des modèles mathématiques) visant à exploiter différentes caractéristiques de marché (tendance, volatilité, retour à la moyenne,...). Ces stratégies utilisent principalement les marchés de contrats « futures » sur les classes d'actifs actions, obligations, change et matières premières.
- Les stratégies « situations spéciales »/« event-driven » qui consistent à tirer parti des opportunités créées par d'importants événements liés à la structure sociale d'une entreprise, telles que "spin-off" (désinvestissement), fusion, acquisition, faillite, réorganisation, rachat d'actions propres ou changement au sein de la direction. L'arbitrage entre différentes parties du capital de la société fait partie de cette stratégie.

La stratégie immobilière reposera sur l'investissement en parts ou actions d'un ou plusieurs OPCI, OPPCI ou équivalents sur le fondement d'un droit étranger (les « OPC Immobiliers ») permettant d'exposer la SICAV aux actifs immobiliers de tout type (en ce compris notamment bureaux, logistique, logement, hôtels, résidence de loisir, résidence de services, commerces, EPHAD) dans le but de générer des rendements locatifs potentiels réguliers.

La SICAV peut être exposée au risque de change dans le cas où les sous-jacents la composant sont investis dans une devise autre que l'euro ; ce risque pouvant atteindre 50% de l'actif.

▪ **Sélection des sous-jacents :**

Le portefeuille de la SICAV est géré de manière flexible, active et discrétionnaire, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus :

- La définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse mondiale couvrant des aspects macro et micro économique.
- La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement
  - La partie quantitative regroupe une série de filtres (historique de cours...) mettant en évidence les OPC présélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances des OPC dans leur catégorie respective.
  - Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des OPC étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

**Critères extra-financiers :**

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

La SICAV promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus.

Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent un engagement minimum d'alignement de 0% des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

## **2. Description des catégories d'actifs :**

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de la SICAV sont :

- **Actions** : investissement entre 0% et 10 % de l'actif net.  
La SICAV pourra investir dans des actions cotées de toutes tailles de capitalisation boursière (y compris de petites/micro capitalisations). La répartition sectorielle et géographique des actions n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.
- **Obligations, titres de créance, instruments du marché monétaire** : investissement entre 0% et 10 % de l'actif net.  
La SICAV pourra investir dans des obligations, des titres de créances négociables (tels que notamment les titres négociables à court terme et Euro Commercial Paper) à taux fixe, variable ou révisable, des obligations indexées, des obligations convertibles. La répartition géographique et dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. Les investissements en obligations spéculatives dites à haut rendement, non « Investment Grade », et/ou dans des titres non notés peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif de la SICAV.
- **La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étrangers** : 90-100% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessus, la SICAV pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM de toutes classifications, dont les OPCVM cotés/ETF de droit français et/ou européen relevant de directive européenne 2009/65/CE qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds

- d'investissement,
- dans la limite de 30%, des parts ou actions d'autres OPC de droit français ou étranger, dont les OPC cotés/ETF ou fonds d'investissement de droit étranger, et répondant aux quatre conditions énoncées par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

NB : La SICAV est susceptible de détenir des parts ou actions d'OPC gérés en direct ou par délégation ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

### **3. Utilisation des Instruments dérivés :**

La SICAV peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Le gérant interviendra sur le risque action, de taux et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des swaps de taux, d'indices (de taux, d'actions, et de devises), change à terme, marché des futures et options sur actions, taux, devises ou indices (de taux, d'actions).

Les stratégies optionnelles : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur marchés actions, de taux et de devises. Par exemple, s'il anticipe une forte hausse du marché, il pourra acheter des options d'achat ; s'il pense que le marché augmentera doucement et que la volatilité implicite est élevée, il pourra vendre options de vente. Au contraire, s'il anticipe une forte baisse du marché, il achètera des options de vente. Enfin, s'il pense que le marché ne peut plus monter, il vendra des options d'achat. Le gérant pourra combiner ces différentes stratégies.

L'exposition consolidée au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 200%.

L'exposition consolidée au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 200%.

L'exposition consolidée au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 50%.

L'exposition consolidée aux marchés des actions, devises ou des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 200%.

La SICAV n'aura pas recours aux Total Return Swap.

### **4. Titres intégrant des dérivés :** (EMTN, obligations convertibles)

L'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 10 % de l'actif net (EMTN structurés, obligations convertibles) en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de son exposition au marché action, devises et taux.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 200%.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 200%.

L'exposition consolidée du portefeuille au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 50 %.

## **5. Dépôts :**

La SICAV pourra avoir recours jusqu'à 20% de l'actif de la SICAV à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités de la SICAV.

## **6. Emprunts d'espèces :**

La SICAV pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

## **7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :**

### ➤ Description générale des opérations :

#### ○ Nature des interventions :

Les opérations d'acquisitions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code Monétaire et Financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus de la SICAV.

#### ○ Nature des opérations utilisées :

Ces opérations consisteront en des emprunts de titres et/ou en des prises en pensions, de produits de taux ou crédit (titres de créances et instruments du marché monétaire) d'émetteurs issus de pays membres de l'OCDE.

### ➤ Données générales pour chaque type d'opération :

#### ○ Niveau d'utilisation envisagée :

Les opérations d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 10% de l'actif de la SICAV.

#### ○ Rémunération :

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « frais et commission ».

### ➤ Informations sur les contreparties, les garanties et les risques :

#### ○ Garanties :

Les garanties reçues dans le cadre de ces opérations feront l'objet d'une décote selon le principe décrit à la rubrique « informations relatives aux garanties financières de la SICAV ». Les Garanties seront conservées par le Dépositaire de la SICAV. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter la rubrique « informations relatives aux garanties financières de la SICAV ».

#### ○ Sélection des Contreparties :

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêt lors du recours à ces opérations. Ces contreparties seront des Etablissements de crédit ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne et avec une notation minimale de A. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Frais et commissions".

#### ○ Risques : se reporter à la rubrique « Profil de risque ».

## **C/ Commentaires de gestion**

Après une fin d'année 2023 euphorique, les investisseurs avaient pourtant abordé 2024 en proie aux doutes suite aux discours de prudence et de patience des banques centrales concernant les perspectives de baisses des taux, rappelant que l'inflation n'était toujours pas sous contrôle même si son ralentissement était encourageant. Puis l'espoir que l'économie mondiale pourrait connaître un atterrissage en douceur sans remontée dramatique du chômage a rapidement relancé la dynamique haussière des marchés boursiers jusqu'à la fin du premier trimestre. Le FMI, puis l'OCDE ont en effet réévalué leurs prévisions de croissance mondiale en 2024 grâce à la robustesse inattendue de l'économie américaine en 2023, mais aussi grâce à la poursuite de politiques budgétaires toujours aussi généreuses dans de nombreux pays. Alors que la Fed projetait en mars 2023 un PIB ralentissant à +0,4 % après +1,90 % en 2022 sous l'effet de la politique monétaire la plus restrictive depuis 40 ans, celui-ci a finalement terminé l'année 2023 sur une hausse de 2,50 % grâce à la vigueur de la consommation des ménages portée par le plein-emploi et la revalorisation des salaires. Les hausses de dépenses publiques, destinées à amortir les effets délétères de la hausse des prix de l'énergie sur le pouvoir d'achat des ménages, ont partiellement neutralisé l'impact des politiques monétaires restrictives visant justement à refroidir la demande intérieure. Le FMI projette désormais un PIB mondial en hausse de 3,1 % en 2024 (+0,2 pts de % par rapport aux prévisions d'octobre 2023) et de +3,2 % en 2025, ce qui reste toutefois bien inférieur à la moyenne de 3,8 % prévalant sur la période 2000-2019 à cause des coûts de financement élevés, de la crise énergétique, de la baisse de la productivité et de l'épuisement des réserves budgétaires dans beaucoup de pays déjà surendettés. L'efficacité des politiques monétaires restrictives, la baisse du prix de l'énergie et plus généralement la normalisation des chaînes de production mettant un terme au choc d'offre consécutif à la pandémie ont permis à ces institutions et aux banques centrales de corriger à la baisse leurs prévisions d'inflation, même si celles-ci restent toujours soumises à de nombreux aléas (politiques, géopolitiques, climatiques, etc...). Après +6,8 % en 2023, le FMI table sur une inflation mondiale ralentissant en moyenne à +5,8 % en 2024 puis à +4,4% en 2025(3). En Zone euro, les prix à la consommation ont progressé en mars de 2,4 % en rythme annuel, plus bas depuis juillet 2021, tandis qu'aux USA, ils sont remontés à +3,2 % (headline inflation) en février à cause des coûts de l'essence et du logement. Face à une inflation qu'elles considèrent toujours trop élevée, les banques centrales ont maintenu le statu quo au cours du trimestre tout en ouvrant la porte à un assouplissement monétaire cette année en affirmant que les taux directeurs avaient désormais atteint leur plus haut. Mais elles ont aussi multiplié les déclarations de prudence afin de tempérer l'excès d'optimisme des investisseurs concernant le calendrier et l'ampleur des baisses de taux à venir. Car la dynamique désinflationniste marque quelques signes d'essoufflement dus à des effets de base moins favorables, à la remontée des prix de certaines matières premières, et à l'effet retardé du rattrapage des salaires sur l'inflation. Enchaînant son 5ème mois consécutif de hausse, le MSCI World termine le premier trimestre sur un nouveau record pour afficher un gain de 10,95 % en € depuis le début de l'année. Presque tous les marchés actions culminent fin mars à de nouveaux plus hauts. Les actions japonaises trônent finalement sur la plus haute marche du podium, l'indice Nikkei 225 gagnant 15,14 % en € (+20,63 % en JPY), depuis le début de l'année mais surtout dépassant son précédent record établi en décembre 1989. Les actions américaines gagnent 12,89 % (S&P 500 en €), toujours portées par les « 7 Magnifiques » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla) qui montent de 16,24 %. Toutefois d'importants écarts de performance trimestrielle sont apparus au sein de ce groupe comme l'illustre d'un côté le gain de 82% de Nvidia, porté par l'euphorie autour de l'IA pour ses promesses en matière de

gains de productivité et de l'autre le recul de 29 % de Tesla, qui est concurrencé par des véhicules électriques chinois moins chers. Les actions européennes affichent une hausse de 6,98 % (MSCI Europe en €) sur le trimestre, avec d'un côté les actions allemandes gagnant 10,39 % (Dax) tandis que les actions suisses stagnent (SMI +0,50 % en €). Le MSCI Emerging Markets reste à la traîne (+4,50 % en €), malgré le sursaut de la bourse chinoise en février consécutif à la mise en place de différentes mesures visant à la stabiliser après un recul de plus de 40 % depuis son dernier record de février 2021. Malgré la détente de 5 bp en mars des taux US à 10 ans, ceux-ci progressent de 32 bp depuis le début de l'année pour revenir à leur niveau de mi-novembre 2023, hausse qui reflète l'amélioration des perspectives de l'économie américaine et le recul des attentes des investisseurs en matière d'assouplissement monétaire. En Zone euro, les rendements allemands à 10 ans ont gagné 28 bp depuis le début de l'année sur des espoirs d'une amélioration de la conjoncture suscités par le retour pour la première fois depuis juin 2023 en zone d'expansion de l'indice PMI composite. Après deux mois consécutifs de recul, les obligations souveraines de la Zone euro ont repris 1,05 % (iBoxx Eur Sovereign) en mars affichent une baisse de 0,69 % depuis le début de l'année.

L'allocation est restée relativement stable dans le courant du trimestre. Quelques profits ont été pris sur la partie value européenne, tandis que les positions sur la Chine ont été très progressivement renforcées.

Le « refroidissement » de l'économie américaine a pris plus de temps que prévu en raison du maintien d'un soutien budgétaire particulièrement généreux depuis la pandémie qui a neutralisé les effets de la politique monétaire la plus restrictive depuis 20 ans. Au 1er trimestre 2024, la croissance du PIB a ralenti à +1,4 % en rythme annualisé, après +3,4 % au 4ème trimestre 2023, principalement à cause d'une contribution négative du commerce extérieur et de la variation des stocks. Les dépenses des ménages ont progressé de seulement 1,5 % en variation annualisée (après +3,3 % au 4ème trimestre 2023), les consommateurs devenant plus sensibles aux prix à l'heure où l'épargne pléthorique accumulée pendant le Covid est pratiquement épuisée et le coût du crédit à la consommation plus cher. En outre, les ménages s'inquiètent d'une possible dégradation de leur situation financière due à la persistance de l'inflation, à des taux d'intérêt élevés et à un marché de l'emploi en phase de rééquilibrage. En effet, les créations d'emploi commencent à fléchir, le nombre des emplois vacants régresse et les demandes d'indemnisation chômage remontent avec pour corollaire la croissance du salaire horaire moyen la plus faible depuis 2021. Alors que les États-Unis ont connu une surchauffe au 2ème semestre 2023, la Zone euro a échappé de peu à une récession technique sur la même période. Or, les chiffres du PIB européen au 1er trimestre 2024 ont positivement surpris en affichant une progression de +0,3 % en variation trimestrielle contre +0,1 % attendu.

Malgré des prévisions d'inflation revues à la hausse en 2024 et 2025, la BCE a néanmoins jugé « opportun de réduire le caractère restrictif de la politique monétaire » et de procéder à cette fin pour la première fois en 5 ans à une première baisse de taux de 25 points de base (pdb) début juin. L'institution estime réalisable de ramener l'inflation à sa cible de 2 % à la fin de 2025 et prône, à cette fin, la poursuite d'une politique monétaire restrictive jusqu'à la fin de l'année 2024 pour prévenir tout risque de redémarrage de l'inflation. Se refusant à s'engager sur un calendrier prédéfini de baisse de taux en raison des perspectives incertaines d'inflation, la BCE n'a fourni aucun détail sur l'après-juin, se bornant à rappeler que ses futures décisions continueront de dépendre des données économiques. La Zone euro n'est pas la seule à avoir pris l'initiative d'agir avant la Fed. Estimant que l'inflation était désormais sous contrôle avec une hausse annuelle de 1,2 % en février, la Banque nationale suisse a en effet réduit une première fois le loyer de l'argent de 25 bdp en mars, puis renouvelé ce mouvement en juin pour ramener les taux directeurs à 1,25 % malgré un léger rebond de l'inflation dû principalement au renchérissement des loyers. Face à une

inflation ramenée à 2,9 % en hausse annuelle et confiante d'un retour de celle-ci à 2 %, la Banque du Canada a aussi début juin procédé à une baisse de 25 bdp de ses taux à 4,75 %. Au Royaume-Uni, la décrue de l'inflation en mai à 2 % en variation annuelle aurait pu permettre à la Bank of England d'envisager rapidement une première baisse de taux. Or, son devoir de neutralité l'a retenue d'agir pendant la campagne des élections législatives anticipées en vue du scrutin du 4 juillet dernier. La reprise en Chine est à deux vitesses : d'un côté l'industrie manufacturière et les exportations retrouvent de la vigueur tandis que la demande des ménages (consommation et investissement résidentiel) reste déprimée en raison de la persistance de la crise immobilière. Les autorités ont mis en œuvre une batterie de mesures (baisse du taux hypothécaire et de l'apport initial, possibilité pour les régions de racheter des logements invendus, etc.) supposées relancer le secteur et redonner confiance aux ménages mais les transactions immobilières restent dans le rouge et les prix poursuivent leur chute. Illustration de la morosité de la demande intérieure, l'inflation n'a progressé que de +0,3 % en variation annuelle en mai. Le MSCI World a gagné 2,94 % en euros au 2ème trimestre 2024 et progresse de 14,21 % depuis le début de l'année, meilleur semestre depuis juin 2021, grâce encore aux actions américaines qui signent de nouveaux records. Le S&P 500 et le Nasdaq ont en effet gagné respectivement 4,70 % et 9,07 % en euros durant le trimestre, toujours tirés par une poignée de valeurs technologiques, les « 7 Magnifiques », qui ont encore monté de 17,76 % (UBS Magnificent 7 index) malgré une amorce de consolidation en fin de mois pour le titre Nvidia. En excluant ces sept valeurs, le S&P 500 a basculé en territoire négatif durant le trimestre avec une baisse de 0,74 % en euros (UBS S&P ex. M7 index), à l'instar des autres compartiments de la cote américaine : Dow Jones -1 % en euros et Russel 2000 -2,90 % en euros. Les actions de la Zone euro ont perdu 3,58 % sur le trimestre (Euro Stoxx) principalement sous l'effet de la chute de 8,85 % du CAC 40, pire trimestre depuis juin 2022. Cette contre-performance trouve sa cause dans la décision inattendue du Président Macron de convoquer, juste après les résultats des élections européennes, des élections législatives qui ont vu l'émergence de trois blocs, sans majorité absolue, menaçant de plonger le pays dans l'instabilité politique. Le MSCI Emerging Markets a gagné 4,84 % en euros au 2ème trimestre 2024. Reflétant les craintes d'une nouvelle dégradation des finances publiques quelle que soit la future majorité, les taux français à 10 ans se sont tendus pour atteindre 3,30 % fin juin, plus haut depuis novembre 2023, mais surtout la prime de risque, mesurée par l'écart de taux (« spread ») avec le Bund allemand à 10 ans a bondi de 35 bdp pour atteindre 82 bdp le 27 juin dernier, du jamais vu depuis 2012. Les obligations souveraines de la Zone euro ont perdu 1,45 % sur le trimestre (iBoxx Euro Sovereign).

Le trimestre est resté tactique en matière de gestion. Après les prises de profits qui ont accompagné la hausse d'avril, nous avons renforcé début mai la partie actions du portefeuille, notamment sur les valeurs technologiques américaines, la Chine et la value européenne. En fin de mois s'en sont suivies des ventes significatives sur l'ensemble des lignes, au profit du monétaire

Au terme d'un début de période agitée, les marchés d'actions ont traversé la période estivale de belle manière en terminant sur leur point haut, tant en Europe qu'aux Etats-Unis. Le mois d'août avait pourtant mal commencé, lorsque de mauvais chiffres de l'emploi (114K pour juillet contre 200K en moyenne les deux mois précédents et un chômage à 4.3% contre 4,1% précédemment) ont fait craindre un atterrissage brutal de l'économie américaine. Dans un contexte de liquidité réduite, cette révision des perspectives de croissance, associée à un débouclage violent des opérations de carry trade en yen (suite à l'annonce par la BoJ d'une hausse de 25 pbd du taux directeur) et à une montée du risque géopolitique au Moyen-Orient, ont généré un sentiment de panique suffisant pour faire plonger les indices. Au cours des cinq premiers jours du

mois ont ainsi été enregistrées des baisses de l'ordre de 6,1% pour le S&P500 en dollar et 6.2% pour l'Euro Stoxx tandis que le Topix perdait plus de 20,3% en devise locale. Au terme de cette brève séquence qui a vu l'indice VIX atteindre des niveaux qui n'avaient été touchés qu'en 2011 et en 2020, les marchés se sont appuyés sur le discours accommodant de Jérôme Powell, qui lors du symposium de Jackson Hole a confirmé que « le temps était venu pour la politique monétaire de s'ajuster », sur une saison de résultats plutôt convenable des deux côtés de l'Atlantique, mais surtout sur des chiffres économiques rassurants qui leur ont permis d'amorcer un rebond continu jusqu'à la fin du mois. Aux Etats-Unis, la consommation et la confiance des ménages sont restées solides, tandis que les chiffres d'inflation, tant globale que sous-jacente, ont poursuivi leur baisse à respectivement 2.9% et 3.2% sur 12 mois. Comme l'a confirmé le discours de Jerome Powell, le mois de septembre devrait dans ce cadre s'accompagner de l'entrée dans un nouveau cycle de baisse des taux aux Etats-Unis, dont l'ampleur et le rythme dépendront des prochaines données économiques. En Europe, la France a profité d'un effet JO visible dans les enquêtes PMI, tandis que les chiffres allemands (moral des industriels notamment), couplés au ralentissement de la croissance des salaires ont donné une impression finalement mitigée quant au bilan mensuel des publications économiques européennes. Au terme d'un rebond quasi continu après le choc de début de période, le S&P500 termine le mois à +2,4% en devise locale. Le Japon (Topix) baisse de 2,9% alors que l'indice de la zone euro s'adjuge +1, 5%, porté par la distribution, les télécoms et l'assurance, tandis que les matières premières, le pétrole et les banques ferment la marche. La Chine, en dépit d'une croissance toujours handicapée par la récession du secteur immobilier, termine à période à +3,9% (Hang Seng en Hong Kong Dollar). Les taux américains (10 ans) ont perdu 13 pbs sur la période pour terminer à 3,9% tandis que le 10 ans allemand finit le mois inchangé à 2,24%. Après ce mois d'août porteur, les marchés ont débuté le mois de septembre en corrigeant suite au retour des craintes concernant la croissance économique mondiale. Un nouveau recul de l'activité manufacturière en août, puis la publication de chiffres de créations d'emplois inférieurs aux attentes n'ont cependant pas empêché les marchés de se reprendre le chemin de la hausse et de terminer en territoire positif tant dans les pays développés que dans les pays émergents. Plusieurs éléments ont favorisé cette reprise. Aux Etats-Unis d'abord, le ralentissement attendu de la consommation en août s'est accompagné d'une normalisation du marché du travail que montre la forte résorption de l'excès d'offres d'emplois. Pour autant, ce ralentissement n'a pas amené les investisseurs à craindre une décélération abrupte de la croissance, d'autant que les enquêtes de confiance des ménages (Michigan) ont rebondi en septembre pour atteindre leur point haut de ces cinq derniers mois. Par ailleurs, les chiffre d'inflation sont encourageants, avec une décélération de l'inflation globale à 2.5% (g.a. en août). La décision de la Fed de réduire ses taux directeurs de 50 pbs, associée à une forte probabilité d'une baisse de même ampleur d'ici la fin de l'année, a également soutenu les actifs risqués sur la période. Dans la zone euro, la BCE a poursuivi son cycle d'assouplissement monétaire avec une baisse de taux de 25 bps, en raison de statistiques médiocres sur la croissance pour le mois de septembre alors que la baisse de l'inflation a été bien plus forte que ce qu'anticipait l'Institution. Les nombreuses mesures prises par le gouvernement chinois ont également contribué à la bonne tenue des marchés. Un assouplissement monétaire de 20pbs du taux directeur et réduction de 50pbs du taux de réserves obligatoires et la baisse des taux hypothécaires en soutien du marché immobilier aux marchés de capitaux ont fait flamber les bourses. L'indice CSI 300, qui reflète l'évolution des 300 principales valeurs cotées à Shanghai et à Shenzhen, a bondi de 21% sur le mois. Les actions émergentes ont profité de cet élan pour progresser de 5.8% (MSCI Emerging Markets). Le S&P500 termine à +2,1% en devise locale alors que l'indice de la zone euro s'adjuge 1%. Seul le Japon (Topix en yen) termine en baisse de 1.5% pénalisé par des craintes de hausses des taux. Les taux américains (10 ans) ont perdu 12 pbs sur la période pour terminer à 3,78% tandis que le 10 ans allemand finit le mois avec

une baisse de 18 pdb avec un taux final de 2,12%. Le positionnement sur la croissance américaine, sur les valeurs décotées de la zone euro et sur la Chine a largement profité au portefeuille, à l'instar des stratégies de portage qui composent l'essentiel de la partie obligataire. Le fonds reste bien calibré face aux incertitudes économiques qui conditionneront la future politique monétaire américaine.

Les mouvements ont principalement concernés la partie obligataire du portefeuille, avec la sortie du fonds CPR Focus Inflation, au profit du fonds de dette financière R-Co Conviction Subfin.

Rassurés par la poursuite de la baisse de l'inflation et le recul des craintes de récession aux Etats-Unis, les marchés actions ont renoué avec la hausse au 4ème trimestre 2024 jusqu'à ce que la Fed en décembre douche l'optimisme des investisseurs en déclarant vouloir se montrer « plus prudente concernant d'éventuelles futures baisses de taux en 2025 » en raison des risques de redémarrage de l'inflation aux Etats-Unis. Les marchés boursiers américains ont continué au cours du trimestre de creuser leur écart avec le reste du monde grâce à l'exceptionnalisme de l'économie américaine, au démarrage d'un cycle d'assouplissement monétaire en septembre et à la réélection triomphale de Donald Trump début novembre qui a rendu les investisseurs euphoriques. L'indice MSCI world n'a toutefois pas effectué pas son traditionnel "Christmas rally", reculant de -0.66% en décembre. En cause des marchés américains qui semblaient digérer tout autant le regain des tensions inflationnistes (core inflation +3.3% y/y outre-atlantique), que leur forte progression sur l'année. La Fed, malgré une baisse des taux directeurs de 25 points de base, adoptait un ton résolument hawkish, et révisait ses anticipations de baisse des taux pour 2025 et 2026, avec désormais 2 baisses attendues pour chaque année. La question de l'impact inflationniste de la politique à venir de Donald Trump reste entière pour les investisseurs à l'orée de cette nouvelle année. En Europe, si les indices PMI restaient poussifs en fin d'année (de 48.3 à 49.5), l'Allemagne et la France continuaient d'être à la peine. L'instabilité politique des deux premières économies européennes ravivait par ailleurs le climat d'incertitudes sur la zone : Les votes de défiance engendraient en France la mise en place d'un nouveau gouvernement, et en Allemagne la perspective d'élections anticipées le 23 février prochain. Pénalisées par le ton moins accommodant de la Fed en décembre, les actions américaines ont fini le trimestre sur un gain de 2,07% (S&P 500 en US\$) pour afficher une hausse de 23,31% en 2024. La performance du S&P 500 reste tributaire de celles des « 7 Magnifiques », dont la capitalisation boursière pèse désormais environ un tiers de celle du S&P 500 (contre 15% environ fin 2017). Ces titres ont encore gagné 47,98% cette année (après +75,71% en 2023), grâce aux envolées de Nvidia, de 65,42% de Meta, et de 62,52% de Tesla qui a notamment rebondi de 89% depuis le 23 octobre 2024. Les fonds en actions américaines ont attiré plus de 530 Mds Milliards US\$ de flux nets de souscriptions, tandis que les Fonds européens ont au contraire subi près de 67 Milliards de sorties nettes en 2024. L'Eurostoxx progresse de 6,56% en 2024, grâce aux actions allemandes qui, malgré une économie en récession pour la deuxième année consécutive, gagnent encore 18,85% (Dax), tandis que les actions françaises parviennent à réduire leur perte à 2,15% en 2024 (CAC 40). Depuis fin 2022, la surperformance du marché boursier américain est flagrante et résulte d'une forte concentration : le S&P 500 a progressé de 58,55% en € grâce à la hausse de 171,48% en € des « 7 Magnifiques », contre +22,61% pour l'Eurostoxx. Les taux à 10 ans américains terminent l'année à 4,57%, en raison des risques de redémarrage de l'inflation et de la future dégradation des finances publiques due aux allègements fiscaux prévus dans le programme de Donald Trump. Les obligations souveraines de la zone euro ont perdu 0,16% durant le 4ème trimestre (iBoxx Eur Sovereign) et gagnent 1,76% en 2024 après +7,15% en 2023.

Nous avons tenu une posture défensive sur les deux premiers mois du trimestre, en réduisant tant l'exposition actions que taux. Si quelques arbitrages qualitatifs ont été réalisés en décembre sur des fonds, c'est à l'aide du hors bilan sur l'EuroStoxx et le Nasdaq que nous avons renforcé la sensibilité actions du portefeuille pour terminer l'année sur une exposition relativement élevée.

#### **D/ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice**

- **17 septembre 2024 :**
  - Transformation en Fonds d'Investissement à Vocation Générale
  - Modification de l'objectif de gestion et ajout d'un indice de référence
  - Modification de l'allocation stratégique
  - Passage en valorisation quotidienne
  - Passage en article 8 au sens du Règlement SFDR
  - Mise à jour du mécanisme de plafonnement des rachats
  - Modification des statuts
- **16 novembre 2024 :**
  - Création de la catégorie d'action Afer Génération Premium

#### **E/ Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice**

##### Entrées

AXA IM EURO 4DEC	113 126 388	€
AVIVA INV.MON.C 4D	48 648 451	€
ISHR EUR GOV 7-10Y	30 631 576	€
WPS SELECT GROWTH IC	14 482 493	€

##### Sorties

AXA IM EURO 4DEC	142 399 922	€
AVIVA INV.MON.C 4D	81 042 467	€
EURO STOXX OPTIM ETF	19 047 574	€
GUIN.GL.EN.EUR DD	13 058 022	€

#### **F/ Techniques de gestion efficace du portefeuille, instruments financiers dérivés et TRS**

La SICAV n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension.

La SICAV a eu recours aux dérivés (futures à hauteur de 9,9 %). Il est à noter que la SICAV n'a pas recours aux TRS.

<b>Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :</b>	
Prêts de titres :	0,0%
Emprunts de titres :	0,0%
Prises en pension :	0,0%
Mises en pensions :	0,0%

<b>Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :</b>	
Change à terme :	0,0%
Future :	9,9%
Options :	0,0%
Swap :	0,0%

**Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés**

	<b>Instruments financiers dérivés (*)</b>
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
<b>0</b>	NA

**Garanties financières**

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Technique de gestion efficace</b>	
Dépôts à terme	-
Actions	-
Obligations	-
OPCVM	-
Espèces	-
Total	-
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
Dépôts à terme	-
Actions	-
Obligations	-
OPCVM	-
Espèces	-
Total	-

**G/ Risque Global**

La méthode de calcul du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

## H/ Informations sur les risques financiers



Votre Sicav se situe dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Nom du FIA	AFER PREMIUM
Code	0
CATEGORIE	SICAV
ZONE	0
Risque actuel	cf "Profil de risque et de rendement" du DIC
Systèmes de gestion du risque utilisés pour gérer ces risques	<p>Rothschild &amp; Co Asset Management a identifié l'ensemble des risques auxquels AFER PREMIUM est exposé afin d'adapter son dispositif de gestion des risques au FIA en fonction de sa nature, de sa taille et de sa complexité.</p> <p>Les contraintes réglementaires et statutaires du FIA sont suivies de façon permanente dans le système de tenue des positions et de passage d'ordres. Elles sont également vérifiées quotidiennement par le Contrôle des Risques.</p> <p>Le dispositif comprend des mesures de risque ex ante qui permettent de contrôler l'adéquation du FIA à sa stratégie de gestion et de fixer des seuils limites de risque. En parallèle, des simulations de crises sont réalisées afin d'identifier les scénarios qui auraient un impact négatif sur le FIA.</p> <p>Le dispositif comprend un contrôle de liquidité du FIA afin de vérifier l'adéquation du profil de son actif à celui de son passif dans le respect des intérêts des porteurs.</p> <p>Une procédure de gestion des dépassements de limites a été mise en place dans le but d'assurer une correction rapide et, si nécessaire, la remontée de l'information à la Conformité et à la Direction de Rothschild Asset Management.</p>
% actifs du FIA à traitement spécial du fait de leur nature non liquide	7,00%
Effet de levier	<p>Les niveaux de levier maximal sont inchangés.</p> <p>Au 31/12/2024, le levier réel calculé selon la méthode brute et selon la méthode de l'engagement s'élève à :</p> <p style="margin-left: 20px;"><i>Méthode brute</i> 107,98%</p> <p style="margin-left: 20px;"><i>Méthode engagement</i> 106,76%</p>

## ***I/ Règles d'investissements***

Cette SICAV respectera les ratios réglementaires applicables aux fonds professionnels à vocation générale.

## **III - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

### ***A/ Politique groupe de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres***

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>.

### ***B/ Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice***

Conformément aux articles 319-18 et 321-22 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2024, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

#### **Conditions de recours pour l'exercice 2024 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres**

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2024, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des

services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management.

### **Clé de répartition constatée**

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2024 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 42,4% du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 57,6% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2024, Rothschild & Co Asset Management n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation.

### **C/ Politique ESG et Transition énergétique**

La SICAV promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance.

Elle respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité.

Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 est jointe au présent rapport.

L'intégralité de la politique ESG est par ailleurs disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

### **D/ Politique de vote et exercice par la société de gestion des droits attachés aux titres détenus dans la Sicav**

#### **1. Politique de vote**

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligatoires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

## **2. Exercice des droits de vote**

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis soit :

- Numériquement via des plateformes internet de votes dédiées, soit
- Manuellement via des formulaires papiers lorsque le vote électronique est impossible.

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet : <https://am.eu.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-ressources/>.

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire de l'OPC peut exercer les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management.

## ***E/ Politique de rémunération***

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management (ci-après « R&Co AM ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

### **1. Présentation générale**

La politique de rémunération est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

La politique de rémunération est structurée de manière à respecter le principe d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes de sorte qu'à poste, niveau de séniorité et performance équivalents, les femmes et les hommes sont rémunérés de la même manière. Sur ce sujet, R&Co AM publiera toutes les informations nécessaires dans le respect de ses obligations règlementaires et/ou légales.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

## **2. Pratiques de rémunération au sein de R&Co AM**

Les augmentations de rémunération fixe pour l'année « n+1 » ainsi que la rémunération variable au titre de l'année « n » sont annoncées courant décembre « n » aux collaborateurs après validation des enveloppes dans un premier temps par le Comité exécutif de R&Co AM, puis, dans un second temps, revue par le Comité des Nominations et Rémunérations de Rothschild Martin Maurel (ci-après « RMM »), pour une mise en application effective des augmentations de rémunération fixe en avril « n+1 » et un versement de la rémunération variable en mars « n+1 ».

### **2.1 Rémunération fixe**

Tous les collaborateurs (cadres ou employés) reçoivent une rémunération fixe déterminée selon les trois critères suivants :

- Le poste : compétences requises, niveau de responsabilité et d'autonomie
- Le collaborateur : savoir-faire, savoir être, expérience, maîtrise du poste
- Le marché : interne et externe, son évolution (ressources rares, etc)

### **2.2 Rémunération variable**

L'ensemble des collaborateurs est susceptible de bénéficier d'une rémunération variable.

La rémunération variable est versée sur la base de critères permettant de mesurer les performances individuelles et collectives (cf. paragraphe 3).

La politique du Groupe Rothschild & Co (ci-après « Groupe R&Co ») conduit à considérer la performance globale de l'individu, et notamment sa contribution aux résultats de son équipe, sans tenir compte de manière exclusive des bénéfices engendrés par cet individu.

Les rémunérations variables individuelles sont déterminées dans le respect du règlement européen dit « Sustainable Finance Disclosure (SFDR) » et intègrent le cas échéant le respect des risques en matière de durabilité.

Les rémunérations variables ne sont pas garanties. Si elles le sont (dans un contexte d'embauche exclusivement), la garantie est limitée à un an.

## **2.3 Rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques**

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

### **3. Critères de performance**

Pour l'ensemble des collaborateurs de R&Co AM, le respect des politiques et engagements ESG, ainsi que la contribution au développement commercial ESG de R&Co AM font partie des critères de mesure de la performance annuelle. Les équipes plus directement impactées par les sujets ESG (Gérants de fonds, analystes, commerciaux, équipes compliance et risques) définiront un objectif ESG complémentaire en adéquation avec leur métier.

En complément, et outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions.

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du processus d'évaluation.

### **4. Définition de la Population Régulée (ci-après « Population Régulée »)**

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale, hors Associés Gérants <sup>(1)</sup>
- Collaborateurs en charge de la gestion des fonds (FIA ou OPCVM), de l'administration des fonds, du développement et marketing, des Ressources humaines <sup>(2)</sup>
- Fonction risques et contrôle
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction Générale et des autres preneurs de risques

Les principes d'identification de la Population Régulée sont arrêtés et revus annuellement par le Comité Exécutif et le Comité de Surveillance de R&Co AM, ainsi que par le Comité des rémunérations et des nominations et de RMM.

<sup>(1)</sup> : Les Associés gérants sont exclus car en vertu de leur mandat, ils sont responsables de manière indéfinie sur leur patrimoine personnel et ne perçoivent aucun type de rémunération, étant précisé que les dividendes versés par la société de gestion n'entrent pas dans le champ d'application des Directives AIFM ou UCITS.

<sup>(2)</sup> : Les responsabilités de la fonctions Ressources humaines sont portées par les Associés gérants de R&Co AM et/ou le Directeur des Ressources humaines du Groupe R&Co.

## **5. Transparence et contrôle de la politique de rémunération**

La politique de rémunération du Groupe R&Co est examinée et revue annuellement au niveau de R&Co. Les annexes de cette politique prévoient notamment le sous-groupe de consolidation dépendant de la compagnie financière holding Rothschild & Co Wealth & Asset Management ainsi que les sociétés de gestion du Groupe R&Co, en ce compris R&Co AM, pour lesquelles des dispositions spécifiques sont détaillées. Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM examine et revoit régulièrement les principes généraux de la politique de rémunération et notamment les dispositions applicables spécifiquement aux filiales sociétés de gestion de RMM. Il en rend compte régulièrement au Conseil d'administration.

Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM est composé à la date des présentes de trois membres, nommés parmi les membres du Conseil d'administration de RMM, à savoir :

- Sylvain Héfès (Président) ;
- Luce Gendry ; et
- Alain Cornu Thénard.

Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM peut inviter les responsables de fonctions clés, et tout autre personne dont la présence est utile aux travaux du comité, lors des débats sur les sujets entrant dans leur champ de compétence. Il peut recourir aux services de tout conseil juridique ou autre conseil professionnel et solliciter tout rapport, étude ou enquête qu'il estime nécessaire pour l'aider à s'acquitter de ses obligations.

## **6. Modalités de versement de la partie variable de la rémunération**

En adéquation avec les réglementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes composant la Population Régulée sera en partie différée uniquement si le montant de rémunération variable dépasse un certain seuil.

Dans ce cas, le dispositif suivant est appliqué :

- Au moins 50% de la part variable de rémunération est versée de manière différée ;
- La rémunération variable différée est étalée sur une période de 3 ans ;
- La rémunération variable différée est indexée sur l'évolution d'un fonds de fonds gérés exclusivement par R&Co AM.

Les rémunérations variables attribuées à la Population Régulée sont soumises aux règles de Malus et de Clawback décrites dans la politique de "Malus et de Clawback" de R&Co AM qui prévoit la possibilité de réduire des sommes acquises ou en cours d'acquisition sous certaines conditions.

## **7. Interdiction de recours à des stratégies de couverture**

Le recours des collaborateurs à des stratégies de couverture personnelle ou des assurances afin de contrecarrer l'incidence des risques incorporés dans leurs modalités de rémunérations est strictement interdit. Tout règlement dû dans le cadre

des plans de rémunération différée est conditionné à l'engagement du collaborateur de ne pas mettre en œuvre de stratégies de couverture.

## **8. Autres types de rémunérations**

### **8.1 Rémunérations variables garanties et Primes de bienvenue**

Dans certains cas, R&Co AM peut être amenée à attribuer :

- Une rémunération variable garantie prévoyant que la rémunération variable d'un collaborateur ne pourra pas être inférieure à un certain montant ;
- Une prime de bienvenue afin d'inciter un collaborateur à rejoindre R&Co AM.

Ces types de rémunérations ne seront attribuées ou versées que dans le cas où :

- Ils demeurent exceptionnels ;
- Ils sont liés à un contexte d'embauche d'un nouveau collaborateur ;
- Ils sont limités à une année maximum ;
- Ils ne dégradent pas de manière significative la situation financière de R&Co AM ;
- Le collaborateur concerné n'a pas déjà bénéficié d'une rémunération de même type au sein de R&Co AM.

La mise en place d'une rémunération variable garantie vise à éviter qu'un nouvel entrant ne soit incité à prendre des risques excessifs durant sa première année afin de se voir attribuer une rémunération variable.

Les montants des rémunérations variables garanties ou primes de bienvenue seront définis au cas par cas.

### **8.2 « Buy-outs »**

Dans certains cas, R&Co AM peut également être amenée à attribuer un « buy-out » à un nouveau collaborateur.

La mise en place d'un « buy-out » vise à compenser au nouveau collaborateur toute rémunération variable différée qui ne lui serait pas versée du fait de sa démission.

Le « buy-out » attribué ne saurait être plus favorable en termes de montant ou de durée (durée du différé ou durée de la rétention) que la rémunération variable perdue par le nouveau collaborateur.

Dans le cas particulier et exceptionnel où R&Co AM attribuerait un « buy-out » en lieu et place d'une rémunération variable perdue par le nouveau collaborateur, ce « buy-out » serait dès lors soumis à la politique de rémunération variable différée de R&Co AM applicable à la Population Régulée au moment de l'attribution.

### **8.3 Primes de rétention**

Une prime de rétention peut être attribuée à un collaborateur :

- Dans des circonstances exceptionnelles ;
- Dans le cas de la réorganisation, restructuration ou fermeture d'une activité, et que le maintien dans l'activité d'un collaborateur est nécessaire sur une certaine période ;
- Afin de réduire un risque métier ;

- Lorsque la Direction Générale après consultation du Comité des rémunérations et des nominations de RMM considère que cette attribution est compatible avec la nécessité d'établir, de mettre en place et de maintenir une politique et des pratiques de rémunération alignées avec une gestion efficace et saine du risque.

#### 8.4 Indemnités de départ

En cas de départ d'un salarié, R&Co AM pourrait être amenée à verser des sommes au salarié en vertu des dispositions légales, réglementaires, conventionnelles et/ou contractuelles en vigueur.

Au titre de l'année 2024, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM sont les suivants :

<b>R&amp;Co Asset Management Exercice 2024</b>	<b>Nombre de collaborateurs</b>	<b>Rémunération Totale</b>	<b>Rémunération Fixe</b>	<b>Rémunération Variable</b>
<b>Population Totale</b>	<b>165</b>	<b>20,1</b>	<b>12,3</b>	<b>7,8</b>
<b>Population Régulée au titre de AIFM/UCITS</b>	<b>42</b>	<b>8,8</b>		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	<i>32</i>	<i>6,9</i>		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	<i>10</i>	<i>1,9</i>		

*Données en millions d'Euros, bruts non chargés  
Effectifs en ETP*

#### F. Projet de textes des résolutions

Le projet de résolutions qui vous est soumis reprend les principaux point de ce rapport. Nous vous remercions de bien vouloir les approuver et de nous accorder ainsi votre confiance.

Le Conseil d'administration

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

Il **promouvait des caractéristiques**

**environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 20,55 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au travers des informations collectées grâce à notre questionnaire propriétaire, au cours de nos échanges avec les sociétés de gestion des fonds sous-jacents et celles disponibles dans MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères :

- Au niveau de la société de gestion :
  - o Pilier Environnemental : politique environnementale au niveau de la société de gestion, politiques d'exclusion relative au secteur du charbon thermique, émissions carbone des portefeuilles, etc.
  - o Pilier Social : gestion des ressources humaines, signataire des UN PRI, politiques d'exclusion relatives aux armes controversées et aux principes fondamentaux, etc.
  - o Pilier Gouvernance : indépendance du board, politique de rémunération, etc.
- Au niveau du fonds : Intégration des critères ESG dans le process de gestion, note ESG du fonds, calcul de l'intensité carbone, labels, etc.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateurs de durabilité	31/12/2024	-
Note ESG (/10)	6,79	
Note E (/10)	6,28	
Note S (/10)	5,12	
Note G (/10)	6,02	
Intensité carbone (tonnes de CO2eq / millions de dollars de chiffre d'affaires)	111,67	
Exposition aux réserves de charbon (%)	0,80%	
Catégories de transition « Asset stranding » (%)	2,27%	

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

## Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les OPC sous-jacents peuvent intégrer une partie d'investissements durables au regard de l'interprétation de la définition SFDR des sociétés de gestion de ces OPC. Au 31/12/2024, la proportion d'investissement durable du produit financier est de 20,55%.

Nous avons utilisé les données reportées par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

Au 31/12/2024, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 2,43%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Nous avons utilisé une donnée reportée et disponible auprès de MSCI ESG Research.

## Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

La taxonomie européenne établit le principe consistant à ne pas causer de préjudice important à ses objectifs et qui s'accompagne de critères spécifiques. Les données de MSCI ESG Research prennent en compte en partie et selon un principe de best effort ces éléments sous-jacents.

Dans le cadre de notre processus d'analyse, nous nous efforçons d'être attentifs au respect du principe de ne pas causer de préjudice important dans la définition des investissements durables des sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

## Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxonomie européenne repose sur des activités substantiellement contributives sur le plan environnemental dont les incidences négatives sont encadrées par le principe consistant à ne pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie européenne et par les garanties sociales minimales associées.

Dans le cadre de notre processus d'analyse, nous nous efforçons d'être attentifs à l'intégration des principales incidences négatives (PAI) dans la définition des investissements durables des sociétés de gestion des OPC sous-jacents. Celle-ci doit prendre en compte l'ensemble des PAI obligatoires, ou le cas échéant utiliser des proxies ou données qualitatives sur la même thématique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

La taxonomie européenne respecte des garanties minimales que sont les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales, les Principes directeurs des Nations Unies et les conventions de l'Organisation internationale du travail.

Par ailleurs, et au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous intégrons dans notre processus de sélection de fonds, l'analyse de la politique d'exclusion relative aux principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC) mise en œuvre par les sociétés de gestion.

*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés :
  - Changement climatique
    - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
    - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
    - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)

- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
  - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
  - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
  - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
  - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

o Emetteurs souverains :

- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
  - o L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG. Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	12 736,2	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	2 362,7	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	88 946,6	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	15 098,9	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	104 045,5	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	59,8	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	11,1	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	417,7	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	70,9	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	488,6	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	915,8	TCO2e/MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	9,2	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	65,1	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0,3	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	2,4	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,6	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	2,0	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	1,7	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,1	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,2	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation	Secteur H	1,3	GWH per

d'énergie à fort impact climatique			MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,5	GWH per MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	6,1	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	107,3	T per invested MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,1	T per invested MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0,3	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	1,4	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	13,0	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	63,4	%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	0,0	%
15. Intensité de GES	Intensité de GES	243,2	TCO2e/MEUR of GDP
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	2,0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	6,5	en %
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0,0	en %
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	45,6	en %
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	1,5	en %



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Lazard Capital Fi Sri - Sc	Oblig. Corp. Europe	7,60 %	Europe
R-co Valor Bond Opportunities I EUR	Oblig. Monde	6,36 %	Monde
Amundi Optimal Yld-i2 Eur C	Oblig. Haut Rdt Europe	6,30 %	Europe
Bluebay-inv Grade Bd Fd-ie	Oblig. Corp. Europe	5,22 %	Europe

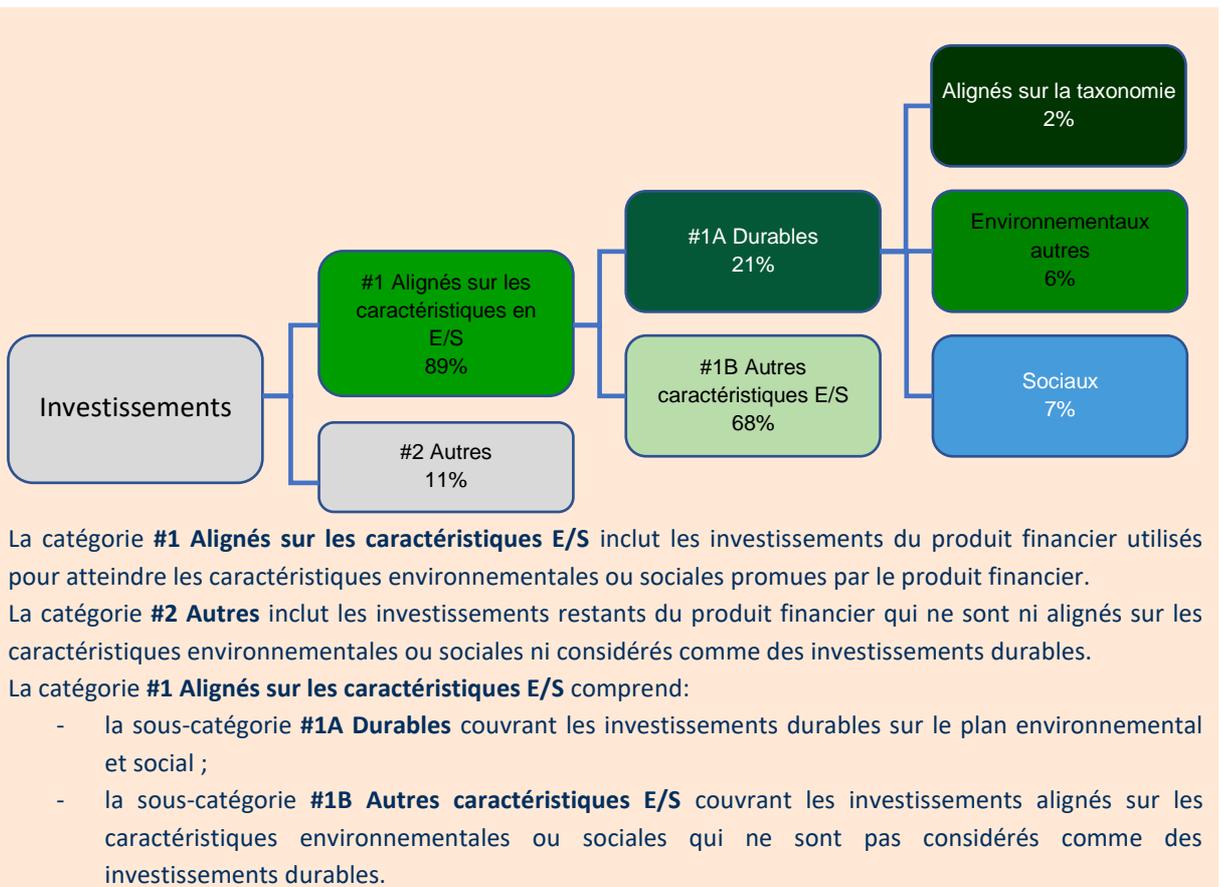
Ishares Core S&p 500	Actions Etats-Unis	4,53 %	Etats-Unis
Trowe Price-us Eqty-iacc	Actions Etats-Unis	4,50 %	Etats-Unis
X S&p 500 Ew Esg 1c	Actions Etats-Unis	4,39 %	Etats-Unis
Dnca Invest-value Europe-i	Actions Pan Européen	4,24 %	Europe
Invesco Estoxx Opt Banks	Actions Zone Euro	3,60 %	Autres Zone Euro
Edgewood L SI-ussl Gr-usd-ic	Actions Etats-Unis	3,42 %	Etats-Unis



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Ils sont calculés sur la base des dernières données reportées disponibles calculées par les sociétés de gestion.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Actions Etats-Unis	19,89 %
Oblig. Corp. Europe	12,81 %
Actions Zone Euro	8,78 %
Actions Europe ex UK	7,34 %
Oblig. Monde	6,36 %

Oblig. Haut Rdt Europe	6,30 %
Actions Chine	6,02 %
Private Equity	4,81 %
Actions Pan Européen	4,24 %
Thém. Immobilier	3,33 %
Oblig. Etat Europe	3,03 %
Actions Asie ex Japon	2,91 %
Oblig. Convert. Europe	2,09 %
Actions Monde	2,08 %
Oblig. Convert. Monde	2,01 %
Oblig. Emergent (local)	2,00 %
Private debt	1,68 %
Monétaire	-1,05 %
Futures sur Indice	-4,67 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

Oui

Dans le gaz fossile

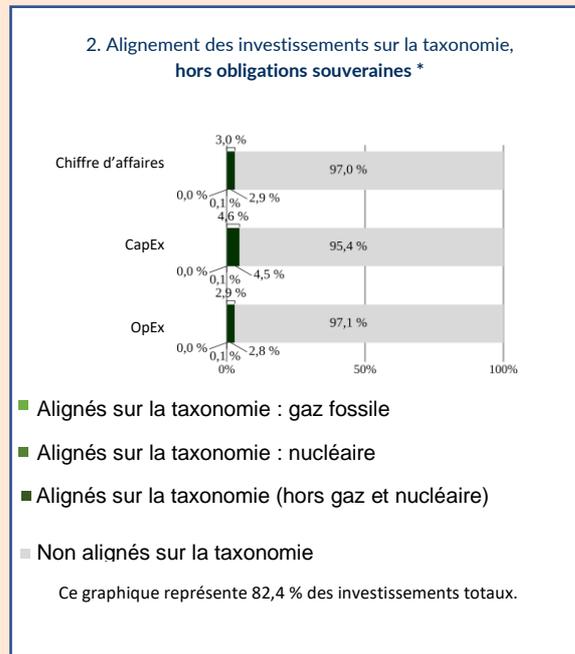
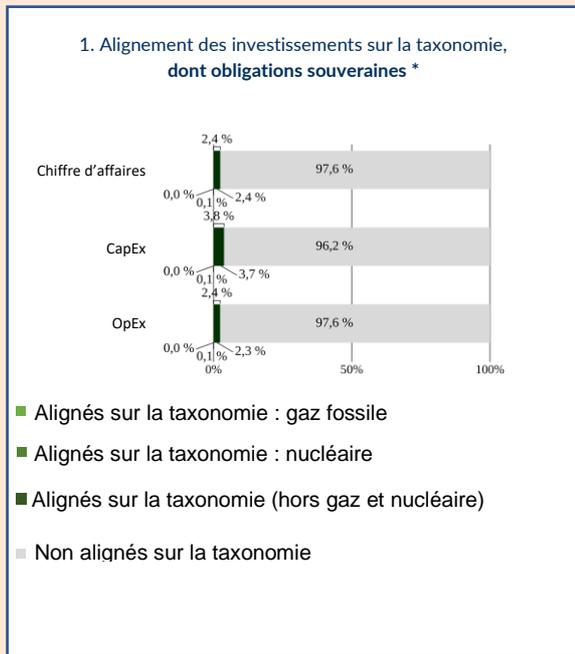
Dans l'énergie nucléaire

Non

---

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Nous avons utilisé les données taxonomiques reportées et collectées par MSCI ESG Research.

## Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 31/12/2024, la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires était de 0,22% et de 1,00% dans des activités habilitantes.

## Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

	31/12/2024	-	Evolution en pdb
Alignement taxonomie de l'UE	2,4 %	-	



## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Pour l'exercice, la part d'investissement durable avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 5,56% de l'actif net.



## Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pour l'exercice, la part d'investissement durable avec un objectif social est de 6,91% de l'actif net.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des OPC qui ne sont pas analysés au regard de critères ESG, ainsi que dans des liquidités. Néanmoins, ils respectent tous le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces OPC en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire, jusqu'à 10% de son actif net.



## Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'allocation au sein du portefeuille, en lien avec le respect des exigences durables du produit, des expositions sous-jacentes aux listes d'exclusion applicables, et/ou des mises à jour des due diligences et des actions d'engagement menées auprès des sociétés de gestion sous-jacentes – et notamment en rapport avec l'intégration des exigences réglementaires SFDR. Au cours de l'exercice, le socle commun d'exclusion de la société de gestion applicable aux fonds de fonds s'est étendu au secteur du tabac.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par

## rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.





# Rapport de gestion | ESG

## INTENSITÉ CARBONE (SCOPES 1 ET 2) ET PART VERTE

Part verte

## PRINCIPAUX SECTEURS CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE DU FONDS

Secteurs	Poids
Top 3	0,0%

## PRINCIPAUX ÉMETTEURS CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE

Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (MtCO2)	Intensité carbone

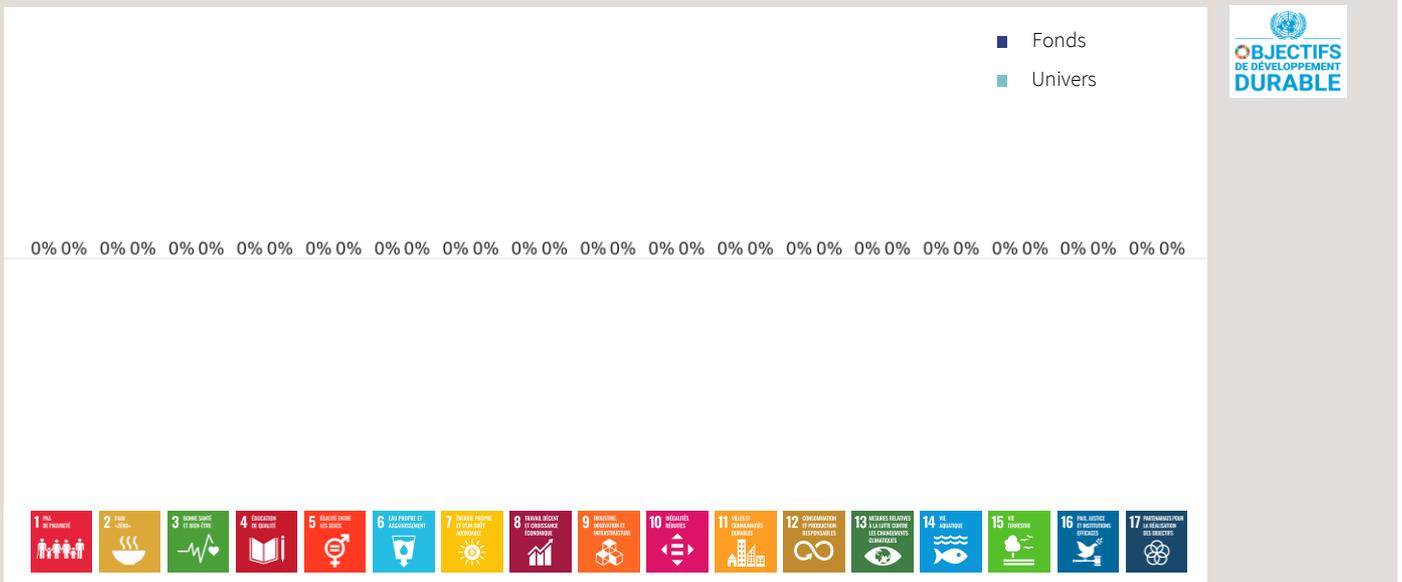
## EMETTEURS DE CATÉGORIE DE TRANSITION "ASSET STRANDING"

Fonds	0%
Univers de gestion	0%

## SOCIÉTÉS ENGAGÉES SBTi

Target Set	0%
Committed	0%

## POURCENTAGE DU PORTEFEUILLE ALIGNÉ AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





# Glossaire

## Intensité carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leur poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la poche carbone du portefeuille.

## L'initiative Science Based Targets (SBTi)

L'initiative Science Based Targets est une organisation d'action climatique internationale qui développe des normes, des outils et des conseils qui permettent aux entreprises de fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) basés sur la science climatique et ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif de zéro net d'ici 2050 au plus tard.

Target Set : les objectifs fixés par les entreprises sont des programmes clairement définis et basés sur la science afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), et qui ont été examinés et validés par SBTi. Les objectifs de ces entreprises sont exprimés par des alignements de température.

Committed : les engagements représentent l'intention d'une entreprise de développer des objectifs et de les soumettre pour validation dans les 24 mois. Ces entreprises n'ont pas encore d'objectifs validés par SBTi.

## Articles SFDR

Article 6 : le produit financier ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques.

Article 8 : le produit financier promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales.

Article 9 : le produit financier a pour objectif l'investissement durable.

## Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.

## Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classifie les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

Asset Stranding peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);

Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);

Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);

Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);

Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).



# Disclaimer

Rothschild & Co Asset Management, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DIC)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information pour les US persons

Les parts ou actions de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

- Informations destinées aux Investisseurs Français, Espagnols, Hollandais, Autrichiens, Italiens, Allemands.

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès de : Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial - 29, avenue de Messine - 75008 Paris - France.

- Informations destinées aux investisseurs Belges (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement en français et en néerlandais belge auprès de Rothschild Martin Maurel, ayant son siège social au 29, avenue de Messine, 75008 Paris, agissant pour le compte de sa succursale Rothschild & Co Wealth Management Belgium ayant son siège social au, 166 avenue Louise B - 1050 Bruxelles, Belgique.

Toute information aux investisseurs belges concernant Rothschild & Co Asset Management ou l'OPCVM sera publiée dans un média local belge ou transmise par l'entité commercialisatrice de l'OPCVM.

- Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent-payeur pour le Luxembourg : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant Rothschild & Co Asset Management ou l'OPCVM sera publiée dans un média local luxembourgeois.

- Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les fonds de Rothschild & Co Asset Management (ci-après désignés les « Fonds ») présentés dans ce document sont des sociétés de droit français. Cette note d'information n'est pas une invitation à souscrire l'un quelconque des Fonds qui sont décrits dans les présentes ; elle ne se substitue pas au prospectus du Fonds et n'est fournie que pour information. Cette présentation n'est ni un conseil, ni une recommandation de souscrire un quelconque Fonds. Les souscriptions ne seront reçues et les unités, actions ou parts ne seront émises que sur la base de la version actuelle du prospectus sur le Fonds concerné telle qu'elle a été approuvée par la FINMA. Tout renseignement communiqué au moyen de ce document n'est fourni que pour information et n'a aucune valeur contractuelle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. De plus, les commissions prélevées lors de l'émission et du rachat d'unités, parts ou actions du Fonds concerné ne sont pas incluses. Rothschild & Co Asset Management ne garantit en aucune façon l'évolution des performances et ne peut être tenu pour responsable d'aucune décision prise en se fondant sur les informations contenues dans le présent document.

Investir dans une ou plusieurs unités, parts ou actions d'un Fonds n'est pas sans risque. Rothschild & Co Asset Management recommande aux souscripteurs de demander des renseignements supplémentaires, en particulier en ce qui concerne l'adéquation des caractéristiques des Fonds à leurs besoins, en appelant soit le Représentant des Fonds en Suisse tel qu'il est indiqué ci-dessous, soit leur conseiller financier habituel, soit Rothschild & Co Asset Management avant de prendre la décision d'investir.

Rothschild & Co Bank AG (Zollikerstrasse 181- CH-8034 Zurich - Suisse) a obtenu de la FINMA l'autorisation de distribuer les Fonds aux investisseurs non-qualifiés en / ou à partir de la Suisse ; Rothschild & Co Bank AG est également désignée comme représentant (le « Représentant ») et agent payeur en Suisse.

Le Règlement, le Prospectus, les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur, les Rapports annuel et semestriel du Fonds pour la Suisse peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Les investisseurs doivent prendre connaissance des prospectus avant de souscrire des unités, parts ou actions de Fonds quels qu'ils soient.

Les annonces destinées aux investisseurs en Suisse qui concernent Rothschild & Co Asset Management ou les Fonds seront publiées sur la plate-forme électronique [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com), qui fait autorité. Les prix d'émission et de rachat ou les valeurs liquidatives assorties de la mention « commissions exclues » seront publiés tous les jours sur la plate-forme électronique [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or disseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Les labels attestent uniquement le caractère responsable et durable de la gestion et ne doivent pas être considérés ni comme un gage de sécurité du capital ni comme une garantie de la performance financière du fonds.

## Vos contacts commerciaux

### Institutionnels France

Tel : +33 1 40 74 40 84

@ : [AMEUInstitutionnelsFrance@rothschildandco.com](mailto:AMEUInstitutionnelsFrance@rothschildandco.com)

### Distribution externe France

Tel : + 33 1 40 74 43 80

@ : [AMEUDistribution@rothschildandco.com](mailto:AMEUDistribution@rothschildandco.com)

### International :

Tel : + 33 1 40 74 42 92

@ : [clientserviceteam@rothschildandco.com](mailto:clientserviceteam@rothschildandco.com)



# **AFER PREMIUM**

**COMPTES ANNUELS**  
**31/12/2024**

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissement (E)</b>	<b>231 614 916,03</b>
OPCVM	216 048 046,18
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	2 500 681,30
Autres OPC et fonds d'investissements	13 066 188,55
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>639 200,17</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>232 254 116,20</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>1 207 968,60</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>7 741 443,83</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>8 949 412,43</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>241 203 528,63</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	202 495 949,84
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	22 544 814,46
Résultat net de l'exercice	14 503 268,42
<b>Capitaux propres I</b>	<b>239 544 032,72</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>239 544 032,72</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>639 200,18</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>639 200,18</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 020 295,73
Concours bancaires	0,00
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>1 020 295,73</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>241 203 528,63</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	197 270,01
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>197 270,01</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-20 555,97
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-20 555,97</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>176 714,04</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	34 352,96
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-3 098 648,96
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-3 064 296,00</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>-2 887 581,96</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>215 477,34</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>-2 672 104,62</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	15 983 734,77
Frais de transactions externes et frais de cession	-99 904,09
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>15 883 830,68</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-1 398 370,86</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>14 485 459,82</b>

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	2 822 427,14
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	20 123,89
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>2 842 551,03</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-152 637,81</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>2 689 913,22</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>14 503 268,42</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# Annexe des comptes annuels

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a.Stratégie et profil de gestion

La SICAV a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 50% MSCI All Countries World Net Total Return EUR Index + 50% Bloomberg Global Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR, en exploitant une diversité de classes d'actifs par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire et en offrant sur l'horizon d'investissement une solution potentielle.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

**A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>152 810 168,58</b>	<b>286 853 281,81</b>	<b>284 102 854,38</b>	<b>271 173 741,71</b>	<b>239 544 032,72</b>
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS I en EUR</b>					
Actif net	42 309 827,59	29 617 448,33	0,00	0,00	99,96
Nombre de titres	364 801,0000	237 925,0000	0,00	0,00	1,0000
Valeur liquidative unitaire	115,98	124,48	0,00	0,00	99,96
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	6,38	11,58	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,11	-0,12	0,00	0,00	0,00
<b>Action AFER PREMIUM R en EUR</b>					
Actif net	110 500 340,99	257 235 833,48	284 102 854,38	271 173 741,71	239 543 932,76
Nombre de titres	974 667,0000	2 142 099,0000	2 603 474,0000	2 340 910,0000	1 945 352,0000
Valeur liquidative unitaire	113,37	120,09	109,12	115,84	123,14
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,57	0,41	0,56	0,75	0,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	5,70	10,21	10,97	11,58	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	19,03
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,16	-1,14	-1,26	-1,24	-1,37

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts d'organismes de placements collectifs étrangers représentant 3,96% de l'actif sont évaluées, conformément aux dispositions du prospectus du fonds, sur la base de la dernière NAV connue. Les NAV de ces organismes valorisant sur une base mensuelle, trimestrielle ou semestrielle, sont confirmées par les administrateurs des fonds. Ainsi :

. Les parts du fonds IT0005250847 – AGRITALY représentant 0,26% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 sur la base de la NAV au 30 juin 2024.

. Les parts du fonds LU1850108306 – TIKEHAU DV 1ST représentant 0,64% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 sur la base de la NAV au 30 septembre 2024.

. Les parts du fonds LU0259348570 – ENCORE PLUS FUND A EUR représentant 1,29% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 sur la base de la NAV au 30 novembre 2024.

. Les parts du fonds FR0013426798 – CAP ENTREPRENEURS 2 PART A représentant 0,99% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 sur la base de la NAV au 30 septembre 2024.

Par exception, les parts OPC et fonds d'investissement suivants sont valorisés sur la base d'estimations de la société de gestion :

. Les parts du fonds FR00140077L6 – RMM US 1 SLP Parts Commanditaire représentant 0,97 % de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 à partir d'une estimation de la société de gestion basée sur la NAV au 31 décembre 2023 ajustée des appels de fonds intervenus au cours de l'année 2024. La dernière NAV officielle connue au 30/06/2024 ne présente pas d'écart significatif avec la valorisation de la ligne au 31/12/2024.

. Les parts du fonds FR001400C8U2- FAPEP III SLP PART A2 représentant 0,46 % de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 à partir d'une estimation de la société de gestion basée sur la NAV au 31 décembre 2023 ajustée des appels de fonds intervenus au cours de l'année 2024. La dernière NAV officielle connue au 30/06/2024 ne présente pas d'écart significatif avec la valorisation de la ligne au 31/12/2024.

. Les parts du fonds XFCS00X2MMX4 – FIVE ARROWS PRIVATE EQUITY PROGRAM II SLP représentant 2,40% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 à partir d'une estimation de la société de gestion basée sur la NAV au 31 décembre 2023 ajustée des appels de fonds intervenus au cours de l'année 2024. La dernière NAV officielle connue au 30/06/2024 ne présente pas d'écart significatif avec la valorisation de la ligne au 31/12/2024.

OPC et fonds d'investissement en liquidation :

. Les parts du fonds LU2016896511 – Candriam M Impact Finance IC EUR H représentant 0,78% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 à partir de la dernière estimation au 30/09/2024 communiquée par le liquidateur du fonds.

. Les parts du fonds IE00B5V87390 – iShares VII PLC - iShares MSCI Russia ADR/GDR ETF USD représentant 0,00 % de l'actif et dont le prix de revient représente 3,69 % de l'actif le 31 décembre 2024 sont valorisées à zéro depuis le 9 mars 2022. En effet, la crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine crée des conditions particulières pour la valorisation des instruments financiers exposés à ces pays. La société de gestion a été conduite à mettre en place une politique de valorisation particulière pour ces instruments afin de tenir compte :

- de la fermeture de marchés financiers de certains pays,

- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances sur ces états,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances d'entreprises dont le siège social se situe dans ces pays, ou dont l'activité est significativement exposée ou dépendante de ces pays.
- des mesures exceptionnelles prises dans le cadre des sanctions contre la Russie,

Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance. La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### ***Instruments financiers à terme :***

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013358397 - Action AFER PREMIUM ACTIONS I : Taux de frais maximum de 0,23 % TTC

FR0013358389 - Action AFER PREMIUM R : Taux de frais maximum de 1,25 % TTC

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AFER PREMIUM R	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AFER PREMIUM ACTIONS I	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>271 173 741,71</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	2 141 529,90
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-49 237 483,36
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-2 887 581,96
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	15 883 830,68
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	2 842 551,03
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-372 505,28
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	-50,00 (*)
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>239 544 032,72</b>

(\*) 31/12/2024 : Frais de certification annuelle d'un LEI : - 50 €

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS I</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1,0000	100,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,0000	100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
<b>Action AFER PREMIUM R</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	18 063,0000	2 141 429,90
Actions rachetées durant l'exercice	-413 621,0000	-49 237 483,36
Solde net des souscriptions/rachats	-395 558,0000	-47 096 053,46
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 945 352,0000	

### B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action AFER PREMIUM R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
AFER PREMIUM ACTIONS I FR0013358397	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	99,96	1,0000	99,96
AFER PREMIUM R FR0013358389	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	239 543 932,76	1 945 352,0000	123,14

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-11 180,75	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>-11 180,75</b>					

#### C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

**C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 741,44	0,00	0,00	0,00	7 741,44
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 741,44</b>

**C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 741,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>7 741,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	JPY	USD	GBP		
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	301,47	659,15	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	30,20	2 569,29	44,34	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	-8 696,88	3 749,82	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-8 365,21</b>	<b>6 978,26</b>	<b>44,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie**

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b> Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé <b>Opérations figurant au passif du bilan</b> Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IT0005250847	AGRITALY PART B		Divers	Italie	EUR	623 350,13
LU1841731745	LLYXOR MSCI CHINA UCITS ETF ACC	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	3 754 074,23
LU1681047236	AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	4 857 601,57
LU1883337708	AMUNDI FUNDS OPTIMAL YIELD I2 EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	15 082 231,68
FR0000978371	AXA IM Euro Liquidity SRI	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	Fonds / Monétaire	France	EUR	2 428 489,06
IE00B5BMR087	CSETF S&P 500	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	10 854 479,39
IE00BQT3WG13	ISHARES MSCI CHINA A UCITS	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	6 871 720,64
IE00B5V87390	iShares VII PLC - iShares MSCI Russia ADR/GDR ETF USD Acc	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	0,00
IE00B3VTN290	iShares VII PLC iShares EURO Govt Bond 7-10yr ETF EUR Acc	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	7 260 169,97
LU0225310266	BLUEBAY INV.GRADE BD BASE I C.	BLUEBAY FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	12 492 659,28
LU2016896511	Candriam M Impact Finance IC EUR H	CANDRIAM	Loans	Luxembourg	EUR	1 877 331,17
LU0225244705	Edgewood L Select US Select Growth I USD	CARNE GLOBAL FUND MANAGERS (LUX) SA	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	8 183 859,79
LU2403885960	DNCA Invest Archer Mid Cap Europe SI EUR	DNCA FINANCE	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	3 574 523,68
LU0284395984	DNCA INVEST VALUE EUROPE IC	DNCA FINANCE	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	10 161 035,46
LU0292109856	Xtrackers FTSE China 50 UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	3 787 902,40
IE00BM67HM91	Xtrackers MSCI World Energy UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	4 972 653,25
IE0004MFRED4	Xtrackers SP 500 Equal Weight ESG UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	10 512 866,59

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
XFCS00X2MMX4	FIVE ARROWS PRIVATE EQUITY PROGRAM II SLP	FIVE ARROWS MANAGERS	Fonds / Diversifiés	France	EUR	5 743 860,00
FR001400C8U2	FAPEP III SLP PART A2	FIVE ARROWS MANAGERS SAS	Divers	France	EUR	1 111 518,00
LU0571100584	GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE - IC EUR	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Fonds de Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	5 016 435,90
FR0012353407	HSBC EURO ACTIONS Part I - C	HSBC Global Asset Management (France)	Actions Euro	France	EUR	7 543 463,58
IE00B3Q19T94	EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	8 620 120,08
LU0804756087	Emerging Markets Local Currency Debt Fund C EUR Hgd Cap	J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	4 782 403,62
LU0259348570	ENCORE PLUS FUND A EUR	LASALLE AIFM EUROPE SARL	Fonds / Immobilier	Luxembourg	EUR	3 086 153,06
FR0000098683	LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL - Action PC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Fonds / Convertible Arbitrage	France	EUR	4 808 887,80
FR0013311446	LAZARD CAPITAL FI SRI - Part SC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	18 198 749,20
LU1850108306	TIKEHAU DIRECT LENDING IV 1ST LIEN	LGIM CORPORATE DIRECTOR LTD	Non applicable	Luxembourg	EUR	1 533 136,07
LU1797811236	MG LUX EUROPEAN STRATEGIC VALUE-EUR CIA	M&G LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	7 231 096,62
LU1378878604	MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	MORGAN STANLEY INVESTMENT MANAGEMENT LTD	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	2 841 255,64
LU0345776172	Ninety One Global Strategy Fund - Asian Equity Fund I Acc US	NINETY ONE LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	4 134 674,79
FR0013518958	ROCE FUND ACTION G	ROCE FUND	Fonds / Actions	France	EUR	6 788 660,82
FR0011885789	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	Rothschild & Co Asset Management	Actions Euro	France	EUR	4 888 864,75
FR00140077L6	RMM US 1 SLP Parts Commanditaire	Rothschild & Co Asset Management	Divers	France	USD	2 317 364,53
FR0013417532	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	Rothschild & Co Asset Management	Fonds / Obligations	France	EUR	15 223 576,03

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00BJ38QD84	SPDR RUSSELL 2000 US SMALL CAP UCITS ETF	STATE STREET GLOBAL ADVISORS LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	7 320 661,50
LU0429319774	T. Rowe Price Funds SICAV - US Equity Fund I USD	T. ROWE PRICE (LUXEMBOURG) MANAGEMENT	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	10 768 775,80
FR0013426798	CAP ENTREPRENEURS 2 PART A	UI INVESTISSEMENT	Non applicable	France	EUR	2 360 309,95
<b>Total</b>						<b>231 614 916,03</b>

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
<b>Créances</b>		
	Rétrocession de frais de gestion	18 315,45
	Dépôts de garantie en espèces	1 189 653,15
<b>Total des créances</b>		<b>1 207 968,60</b>
<b>Dettes</b>		
	Rachats à payer	308 388,36
	Frais de gestion fixe	711 907,37
<b>Total des dettes</b>		<b>1 020 295,73</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>187 672,87</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action AFER PREMIUM R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 093 143,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,22
Rétrocessions des frais de gestion	34 352,96

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			22 429 805,31
	FR0011885789	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	4 888 864,75
	FR0013417532	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	15 223 576,03
	FR00140077L6	RMM US 1 SLP Parts Commanditaire	2 317 364,53
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>22 429 805,31</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-2 672 104,62</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>-2 672 104,62</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-2 672 104,62</b>

### Action AFER PREMIUM ACTIONS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>0,00</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>0,00</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>0,00</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

**Action AFER PREMIUM R**

<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Revenus nets</b>	<b>-2 672 104,62</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-2 672 104,62</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-2 672 104,62</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-2 672 104,62
<b>Total</b>	<b>-2 672 104,62</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

## D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>14 485 459,82</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>14 485 459,82</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	22 544 814,46
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>37 030 274,28</b>

### Action AFER PREMIUM ACTIONS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>0,26</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>0,26</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>0,26</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	0,26
<b>Total</b>	<b>0,26</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

### Action AFER PREMIUM R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>14 485 459,56</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>14 485 459,56</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	22 544 814,46
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>37 030 274,02</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	37 030 274,02
<b>Total</b>	<b>37 030 274,02</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>231 614 916,03</b>	<b>96,69</b>
<b>OPCVM</b>			<b>216 048 046,18</b>	<b>90,20</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>216 048 046,18</b>	<b>90,20</b>
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	38 921	4 857 601,57	2,03
AMUNDI FUNDS OPTIMAL YIELD I2 EUR C	EUR	6 423	15 082 231,68	6,30
AXA IM Euro Liquidity SRI	EUR	51	2 428 489,06	1,01
BLUEBAY INV.GRADE BD BASE I C.	EUR	65 434	12 492 659,28	5,22
CSETF S&P 500	EUR	18 022	10 854 479,39	4,53
DNCA Invest Archer Mid Cap Europe SI EUR	EUR	34 853	3 574 523,68	1,49
DNCA INVEST VALUE EUROPE IC	EUR	39 294	10 161 035,46	4,24
Edgewood L Select US Select Growth I USD	USD	606	8 183 859,79	3,42
Emerging Markets Local Currency Debt Fund C EUR Hgd Cap	EUR	66 663	4 782 403,62	2,00
ENCORE PLUS FUND A EUR	EUR	4 259 424,249	3 086 153,06	1,29
EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF	EUR	81 074	8 620 120,08	3,60
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE - IC EUR	EUR	3 010	5 016 435,90	2,09
HSBC EURO ACTIONS Part I - C	EUR	3 882	7 543 463,58	3,15
ISHARES MSCI CHINA A UCITS	EUR	1 554 899	6 871 720,64	2,87
iShares VII PLC iShares EURO Govt Bond 7-10yr ETF EUR Acc	EUR	48 168	7 260 169,97	3,03
iShares VII PLC - iShares MSCI Russia ADR/GDR ETF USD Acc	USD	68 819	0,00	0,00
LAZARD CAPITAL FI SRI - Part SC EUR	EUR	1 256	18 198 749,20	7,57
LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL - Action PC EUR	EUR	2 580	4 808 887,80	2,01
LLYXOR MSCI CHINA UCITS ETF ACC	EUR	222 467	3 754 074,23	1,57
MG LUX EUROPEAN STRATEGIC VALUE-EUR CI A	EUR	443 359	7 231 096,62	3,02
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	USD	51 904	2 841 255,64	1,19
Ninety One Global Strategy Fund - Asian Equity Fund I Acc US	USD	112 213	4 134 674,79	1,73
R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	EUR	36 281	4 888 864,75	2,04
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	EUR	12 697	15 223 576,03	6,36
ROCE FUND ACTION G	EUR	4 254	6 788 660,82	2,83
SPDR RUSSELL 2000 US SMALL CAP UCITS ETF	EUR	118 059	7 320 661,50	3,06
T. Rowe Price Funds SICAV - US Equity Fund I USD	USD	148 634	10 768 775,80	4,50
Xtrackers FTSE China 50 UCITS ETF 1C	EUR	124 000	3 787 902,40	1,58
Xtrackers MSCI World Energy UCITS ETF 1C	EUR	108 568	4 972 653,25	2,08
Xtrackers SP 500 Equal Weight ESG UCITS ETF 1C	EUR	233 332	10 512 866,59	4,39
<b>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</b>			<b>2 500 681,30</b>	<b>1,04</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>2 500 681,30</b>	<b>1,04</b>
AGRITALY PART B	EUR	3	623 350,13	0,26
Candriam M Impact Finance IC EUR H	EUR	2 956,387	1 877 331,17	0,78
<b>Autres OPC et fonds d'investissement</b>			<b>13 066 188,55</b>	<b>5,45</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>13 066 188,55</b>	<b>5,45</b>
CAP ENTREPRENEURS 2 PART A	EUR	1 920	2 360 309,95	0,99
FAPEP III SLP PART A2	EUR	30 000	1 111 518,00	0,46
FIVE ARROWS PRIVATE EQUITY PROGRAM II SLP	EUR	60 000	5 743 860,00	2,39
RMM US 1 SLP Parts Commanditaire	USD	27 063,75	2 317 364,53	0,97
TIKEHAU DIRECT LENDING IV 1ST LIEN	EUR	257,87	1 533 136,07	0,64

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Total</b>			<b>231 614 916,03</b>	<b>96,69</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO STOXX 50 0325	-70	78 050,00	0,00	-3 416 700,00
NASDAQ 100 E- 0325	-19	399 663,14	0,00	-7 764 048,51
<b>Sous-total 1.</b>		<b>477 713,14</b>	<b>0,00</b>	<b>-11 180 748,51</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>477 713,14</b>	<b>0,00</b>	<b>-11 180 748,51</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EC EURUSD 0325	30	0,00	-58 294,83	3 749 819,52
RY EURJPY 0325	-70	0,00	-161 487,03	-8 696 875,38
Sous-total 1.		<b>0,00</b>	<b>-219 781,86</b>	<b>-4 947 055,86</b>
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>-219 781,86</b>	<b>-4 947 055,86</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	231 614 916,03
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	477 713,14
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	-219 781,86
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	9 110 899,46
Autres passifs (-)	-1 439 714,05
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>239 544 032,72</b>

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action AFER PREMIUM ACTIONS I	EUR	1,0000	99,96
Action AFER PREMIUM R	EUR	1 945 352,0000	123,14

# **AFER PREMIUM**

**COMPTES ANNUELS**

**29/12/2023**

## BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>262 475 346,47</b>	<b>282 481 735,74</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>262 183 315,56</b>	<b>281 023 862,54</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	243 473 429,57	265 347 244,58
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	18 709 885,99	15 676 617,96
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>292 030,91</b>	<b>1 457 873,20</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	292 030,91	1 457 873,20
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>2 335 506,15</b>	<b>1 310 709,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 335 506,15	1 310 709,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>13 059 654,93</b>	<b>2 631 320,06</b>
Liquidités	13 059 654,93	2 631 320,06
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>277 870 507,55</b>	<b>286 423 764,80</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	246 583 494,11	258 815 837,07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	25 693 248,71	26 598 402,81
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 810 259,10	1 975 906,50
Résultat de l'exercice (a,b)	-2 913 260,21	-3 287 292,00
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>271 173 741,71</b>	<b>284 102 854,38</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>292 030,91</b>	<b>1 457 976,75</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	292 030,91	1 457 976,75
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	292 030,91	1 457 976,75
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>6 404 734,93</b>	<b>862 933,67</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 404 734,93	862 933,67
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>277 870 507,55</b>	<b>286 423 764,80</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0323	0,00	19 939 500,00
EURO BUND 0324	10 977 600,00	0,00
EC EURUSD 0324	8 769 796,38	0,00
SP 500 MINI 0324	6 542 986,43	0,00
EURO STOXX 50 0324	3 180 100,00	0,00
EC EURUSD 0323	0,00	31 507 828,61
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	214 376,53	74 049,71
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>214 376,53</b>	<b>74 049,71</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	15 651,98	34 437,48
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>15 651,98</b>	<b>34 437,48</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>198 724,55</b>	<b>39 612,23</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 349 431,09	3 150 209,74
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-3 150 706,54</b>	<b>-3 110 597,51</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	237 446,33	-176 694,49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-2 913 260,21</b>	<b>-3 287 292,00</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Par exception, la crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine crée des conditions particulières pour la valorisation des instruments financiers exposés à ces pays. En effet, la société de gestion a été conduite à mettre en place une politique de valorisation particulière pour ces instruments afin de tenir compte :

- de la fermeture de marchés financiers de certains pays,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances sur ces états,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances d'entreprises dont le siège social se situe dans ces pays, ou dont l'activité est significativement exposée ou dépendante de ces pays.
- des mesures exceptionnelles prises dans le cadre des sanctions contre la Russie,

Le fonds est investi en parts de IE00B5V87390 – iShares VII PLC - iShares MSCI Russia ADR/GDR ETF USD représentant 0,00 % de l'actif et dont le prix de revient représente 3,29 % de l'actif le 29 décembre 2023.

Compte tenu de la nature de ces titres dans le portefeuille du fonds, la société de gestion a décidé de les valoriser à zéro depuis le 9 mars 2022.

Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance. La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

OPC et fonds d'investissement non cotés : les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur liquidative de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leurs justifications sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Ainsi :

□ Les parts du fonds FR00140077L6 – RMM US 1 SLP Parts Commanditaire représentant 0,73 % de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base d'une NAV estimée par la société de gestion d'AFER PREMIUM .

□ Les parts du fonds FR001400C8U2- FAPEP III SLP PART A2 représentant 0,22 % de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV de souscription .

Les parts d'organismes de placements collectifs étrangers représentant 8,04% de l'actif sont évaluées, conformément aux dispositions du prospectus du fonds, sur la base de la dernière NAV connue. Les NAV de ces organismes valorisant sur une base mensuelle, trimestrielle ou semestrielle, sont confirmées par les administrateurs des fonds. Ainsi :

□ Les parts du fonds IT0005250847 – AGRITALY représentant 0,40% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV au 30 juin 2023.

□ Les parts du fonds LU01850108306 – TIKEHAU DV 1ST représentant 0,61% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV au 30 juin 2023.

□ Les parts du fonds LU0259348570 – ENCORE PLUS FUND A EUR représentant 1,20% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV au 30 novembre 2023.

□ Les parts du fonds FR0013401098 – ARDIAN BUYOUT FUND VII A-CLASS A1 représentant 0,97% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV au 30 septembre 2023.

□ Les parts du fonds XFCS00X2MMX4 – FIVE ARROWS PRIVATE EQUITY PROGRAM II SLP représentant 2,05% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV au 30 juin 2023.

- Les parts du fonds FR0013426798 – CAP ENTREPRENEURS 2 PART A représentant 0,93% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV au 30 juin 2023.
- Les parts du fonds LU1437625723 - Moonstone Lending 1 représentant 0,74% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV au 30 novembre 2023.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

###### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

###### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...  
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013358397 - AFER PREMIUM ACTIONS I : Taux de frais maximum de 0,23 % TTC

FR0013358389 - AFER PREMIUM ACTIONS R : Taux de frais maximum de 1,25 % TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Action(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Action AFER PREMIUM ACTIONS R	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>284 102 854,38</b>	<b>286 853 281,81</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 181 410,06	57 089 875,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-36 450 490,44	-31 768 136,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 972 921,57	9 883 288,94
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 570 705,75	-9 387 952,72
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 990 823,05	6 741 569,64
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 136 403,83	-7 131 530,91
Frais de transactions	-85 220,07	-143 732,58
Différences de change	-1 279 538,06	2 602 752,85
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	17 716 913,16	-24 891 149,09
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	6 703 965,71	-11 012 947,45
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	11 012 947,45	-13 878 201,64
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 359 659,45	-1 252 803,54
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	288 530,91	-1 071 128,54
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 071 128,54	-181 675,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-3 150 706,54	-3 110 597,51
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-1 477 725,27	-1 381 961,42
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>271 173 741,71</b>	<b>284 102 854,38</b>

(\*) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : - 50 €

(\*\*) 29/12/2023 : Frais de certification annuelle d'un LEI : - 50 €

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	9 723 086,43	3,59
Change	8 769 796,38	3,23
Taux	10 977 600,00	4,05
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>29 470 482,81</b>	<b>10,87</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 059 654,93	4,82
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	10 977 600,00	4,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	13 059 654,93	4,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 977 600,00	4,05

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	34 372 438,94	12,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 878 511,65	0,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 702 801,02	1,73	541 300,64	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	15 312 782,81	5,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	1 230 158,71
	Rétrocession de frais de gestion	31 758,80
	Dépôts de garantie en espèces	1 073 588,64
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>2 335 506,15</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	5 585 270,80
	Frais de gestion fixe	819 464,13
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>6 404 734,93</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-4 069 228,78</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS R</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	64 443,0000	7 181 410,06
Actions rachetées durant l'exercice	-327 007,0000	-36 450 490,44
Solde net des souscriptions/rachats	-262 564,0000	-29 269 080,38
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 340 910,0000	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 437 268,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,22
Rétrocessions des frais de gestion	87 837,08

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			45 648 696,05
	FR0010839555	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	10 980 236,85
	FR0011885789	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	14 478 440,40
	FR0013417532	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	20 190 018,80
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>45 648 696,05</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

#### Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Part	Montant total	Montant unitaire
15/02/2023	AFER PREMIUM ACTIONS R	365 585,22	0,14
21/06/2023	AFER PREMIUM ACTIONS R	384 284,25	0,15
13/09/2023	AFER PREMIUM ACTIONS R	375 258,15	0,15
27/12/2023	AFER PREMIUM ACTIONS R	352 597,65	0,15
<b>Total acomptes</b>		<b>1 477 725,27</b>	<b>0,59</b>

#### Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-2 913 260,21	-3 287 292,00
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-2 913 260,21</b>	<b>-3 287 292,00</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 913 260,21	-3 287 292,00
<b>Total</b>	<b>-2 913 260,21</b>	<b>-3 287 292,00</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	25 693 248,71	26 598 402,81
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 287 984,37	3 357 867,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	1 477 725,27	1 381 961,42
<b>Total</b>	<b>27 503 507,81</b>	<b>28 574 309,31</b>

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	374 545,60	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	27 128 962,21	28 574 309,31
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>27 503 507,81</b>	<b>28 574 309,31</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	2 340 910,0000	2 603 474,0000
<b>Distribution unitaire</b>	<b>0,16</b>	<b>0,00</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>123 854 215,97</b>	<b>152 810 168,58</b>	<b>286 853 281,81</b>	<b>284 102 854,38</b>	<b>271 173 741,71</b>
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS I en EUR</b>					
Actif net	73 968 907,20	42 309 827,59	29 617 448,33	0,00	0,00
Nombre de titres	699 000,0000	364 801,0000	237 925,0000	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	105,82	115,98	124,48	0,00	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	6,38	11,58	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,96	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,16	-0,11	-0,12	0,00	0,00
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS R en EUR</b>					
Actif net	49 885 308,77	110 500 340,99	257 235 833,48	284 102 854,38	271 173 741,71
Nombre de titres	475 152,0000	974 667,0000	2 142 099,0000	2 603 474,0000	2 340 910,0000
Valeur liquidative unitaire	104,99	113,37	120,09	109,12	115,84
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,57	0,41	0,56	0,75
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	5,70	10,21	10,97	11,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,95	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,97	-1,16	-1,14	-1,26	-1,24

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AXA IM EURO LIQUIDITY FCP 4DEC	EUR	241	11 041 367,09	4,07
BDL CONVICTIONS C Part V	EUR	2 700	3 153 087,00	1,16
BDL REMPART I	EUR	60 000	9 385 800,00	3,47
CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	16 404	2 645 637,12	0,98
ECHIQUIER CONVERTIBLES EUROPE FCP	EUR	3 122	4 370 581,46	1,61
FAPEP III SLP PART A2	EUR	30 000	600 000,00	0,22
HSBC EURO ACTIONS IC	EUR	6 175	10 857 379,00	4,01
LAZARD CAPITAL FI SRI SC EUR	EUR	1 065	13 424 878,80	4,95
LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL Action PC EUR	EUR	4 014	6 918 931,80	2,55
Longchamp Dalton Japan Long Only Ucits Fd 1UH	EUR	5 480	5 645 550,80	2,08
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	EUR	55	10 980 236,85	4,05
R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	EUR	107 208	14 478 440,40	5,34
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	EUR	17 885	20 190 018,80	7,44
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>113 691 909,12</b>	<b>41,93</b>
<b>IRLANDE</b>				
EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF	EUR	71 512	5 807 031,84	2,14
FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I	USD	13 979	1 394 149,08	0,51
GUIN.GLOBAL ENERGY CL.D EUR D	EUR	109 884	1 343 540,68	0,50
iShares VII PLC iShares EURO Govt Bond 7-10yr ETF EUR Acc	EUR	168 396	25 061 787,29	9,24
iShares VII PLC - iShares MSCI Russia ADR/GDR ETF USD Acc	USD	68 819	0,00	0,00
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>33 606 508,89</b>	<b>12,39</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AMUNDI FUNDS OPTIMAL YIELD I2 EUR C	EUR	7 261	15 543 332,26	5,73
BLUEBAY INV.GRADE BD BASE I C.	EUR	101 508	18 406 445,64	6,79
Candriam M Impact Finance IC EUR H	EUR	2 956,387	3 099 298,75	1,14
COM SELECT.WPS SELECT GROWTH I C	USD	1 023	11 001 632,24	4,06
DNCA Invest Archer Mid Cap Europe SI EUR	EUR	57 795	5 510 753,25	2,04
DNCA INVEST VALUE EUROPE IC	EUR	18 076	4 098 371,48	1,51
Emerg.Mkts Local Curr.Debt C EUR Hgd Cap	EUR	158 048	11 970 555,52	4,41
G FUND EUROPEAN CONV BD CAP EUR IC	EUR	2 909	4 530 912,95	1,68
IGS ASIAN EQ.CL.I USD C.3DEC	USD	187 708	5 614 252,85	2,07
Moonstone Lending S.C.A. SICAV-SIF - Moonstone Lending Fund	EUR	15 769,968	2 018 871,30	0,74
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	USD	32 799	1 389 430,94	0,51
Ossiam Shiller Barclays Cape® US Sector Value TR 1C (USD)	USD	8 187	9 560 008,06	3,52
TROWE PRICE-US EQTY-IACC	USD	62 134	3 431 146,32	1,27
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>96 175 011,56</b>	<b>35,47</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>243 473 429,57</b>	<b>89,79</b>
<b>Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE</b>				
<b>FRANCE</b>				
ARDIAN BUYOUT FUND VII A-CLASS A1	EUR	2 100,09	2 624 467,98	0,97
FIVE ARROWS PRIVATE EQUIT PROGRAM II SLP	EUR	60 000	5 560 668,00	2,05
RMM US 1 SLP Parts Commanditaire	USD	25 620	1 981 819,45	0,73
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>10 166 955,43</b>	<b>3,75</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ITALIE</b>				
AGRITALY PART B	EUR	3	1 095 248,06	0,39
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>1 095 248,06</b>	<b>0,39</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
CAP ENTREPRENEURS 2 PART A	EUR	1 920	2 517 660,10	0,93
ENCORE PLUS FUND A EUR	EUR	4 259 424,249	3 265 785,76	1,21
TIKEHAU DIRECT LENDING IV 1ST LIEN	EUR	257,87	1 664 236,64	0,61
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>7 447 682,50</b>	<b>2,75</b>
<b>TOTAL Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE</b>			<b>18 709 885,99</b>	<b>6,89</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>262 183 315,56</b>	<b>96,68</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EC EURUSD 0324	USD	70	102 149,32	0,04
EURO BUND 0324	EUR	80	23 592,00	0,01
EURO STOXX 50 0324	EUR	-70	-3 500,00	0,00
SP 500 MINI 0324	USD	30	166 289,59	0,06
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>288 530,91</b>	<b>0,11</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>288 530,91</b>	<b>0,11</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>288 530,91</b>	<b>0,11</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-296 625	-268 438,91	-0,10
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-20 092	-20 092,00	-0,01
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-288 530,91</b>	<b>-0,11</b>
<b>Créances</b>			<b>2 335 506,15</b>	<b>0,87</b>
<b>Dettes</b>			<b>-6 404 734,93</b>	<b>-2,37</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>13 059 654,93</b>	<b>4,82</b>
<b>Actif net</b>			<b>271 173 741,71</b>	<b>100,00</b>

Action AFER PREMIUM ACTIONS R	EUR	2 340 910,0000	115,84
-------------------------------	-----	----------------	--------

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action AFER PREMIUM ACTIONS R

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	374 545,60	EUR	0,16	EUR
TOTAL	374 545,60	EUR	0,16	EUR



**AFER PREMIUM**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2024**

**AFER PREMIUM**  
FONDS PROFESSIONNEL A VOCATION GENERALE CONSTITUEE SOUS FORME DE SOCIETE  
D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
Rothschild & Co Asset Management  
29, avenue de Messine  
75008 PARIS

Aux actionnaires,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable AFER PREMIUM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « OPC détenus » de l'annexe aux comptes annuels relative :

- A la valorisation des parts de fonds d'investissements étrangers et de fonds capital investissement représentant 7,79% de l'actif net de la SICAV, valorisées à la dernière NAV connue ou sur la base de NAV estimées par la société de gestion.
- A la valorisation des parts du fonds LU2016896511 – Candrian M IF IC EUH en liquidation, représentant 0.78% de l'actif net de la SICAV.
- A la valorisation des parts du fonds IE00B5V87390 – iShares VII PLC - iShares MSCI Russia ADR/ GDR ETF USD exposé à la Russie, représentant 0,00 % de l'actif et dont le prix de revient représente 3,69 % de l'actif le 31 décembre 2024.

Nous attirons également votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissement (E)</b>	<b>231 614 916,03</b>
OPCVM	216 048 046,18
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	2 500 681,30
Autres OPC et fonds d'investissements	13 066 188,55
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>639 200,17</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>232 254 116,20</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>1 207 968,60</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>7 741 443,83</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>8 949 412,43</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>241 203 528,63</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	202 495 949,84
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	22 544 814,46
Résultat net de l'exercice	14 503 268,42
<b>Capitaux propres I</b>	<b>239 544 032,72</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>239 544 032,72</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>639 200,18</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>639 200,18</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 020 295,73
Concours bancaires	0,00
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>1 020 295,73</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>241 203 528,63</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	197 270,01
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>197 270,01</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-20 555,97
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-20 555,97</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>176 714,04</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	34 352,96
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-3 098 648,96
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-3 064 296,00</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>-2 887 581,96</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>215 477,34</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>-2 672 104,62</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	15 983 734,77
Frais de transactions externes et frais de cession	-99 904,09
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>15 883 830,68</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-1 398 370,86</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>14 485 459,82</b>

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	2 822 427,14
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	20 123,89
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>2 842 551,03</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-152 637,81</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>2 689 913,22</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>14 503 268,42</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# Annexe des comptes annuels

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a.Stratégie et profil de gestion

La SICAV a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 50% MSCI All Countries World Net Total Return EUR Index + 50% Bloomberg Global Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR, en exploitant une diversité de classes d'actifs par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire et en offrant sur l'horizon d'investissement une solution potentielle.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

**A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>152 810 168,58</b>	<b>286 853 281,81</b>	<b>284 102 854,38</b>	<b>271 173 741,71</b>	<b>239 544 032,72</b>
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS I en EUR</b>					
Actif net	42 309 827,59	29 617 448,33	0,00	0,00	99,96
Nombre de titres	364 801,0000	237 925,0000	0,00	0,00	1,0000
Valeur liquidative unitaire	115,98	124,48	0,00	0,00	99,96
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	6,38	11,58	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,11	-0,12	0,00	0,00	0,00
<b>Action AFER PREMIUM R en EUR</b>					
Actif net	110 500 340,99	257 235 833,48	284 102 854,38	271 173 741,71	239 543 932,76
Nombre de titres	974 667,0000	2 142 099,0000	2 603 474,0000	2 340 910,0000	1 945 352,0000
Valeur liquidative unitaire	113,37	120,09	109,12	115,84	123,14
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,57	0,41	0,56	0,75	0,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	5,70	10,21	10,97	11,58	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	19,03
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,16	-1,14	-1,26	-1,24	-1,37

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts d'organismes de placements collectifs étrangers représentant 3,96% de l'actif sont évaluées, conformément aux dispositions du prospectus du fonds, sur la base de la dernière NAV connue. Les NAV de ces organismes valorisant sur une base mensuelle, trimestrielle ou semestrielle, sont confirmées par les administrateurs des fonds. Ainsi :

. Les parts du fonds IT0005250847 – AGRITALY représentant 0,26% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 sur la base de la NAV au 30 juin 2024.

. Les parts du fonds LU1850108306 – TIKEHAU DV 1ST représentant 0,64% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 sur la base de la NAV au 30 septembre 2024.

. Les parts du fonds LU0259348570 – ENCORE PLUS FUND A EUR représentant 1,29% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 sur la base de la NAV au 30 novembre 2024.

. Les parts du fonds FR0013426798 – CAP ENTREPRENEURS 2 PART A représentant 0,99% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 sur la base de la NAV au 30 septembre 2024.

Par exception, les parts OPC et fonds d'investissement suivants sont valorisés sur la base d'estimations de la société de gestion :

. Les parts du fonds FR00140077L6 – RMM US 1 SLP Parts Commanditaire représentant 0,97 % de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 à partir d'une estimation de la société de gestion basée sur la NAV au 31 décembre 2023 ajustée des appels de fonds intervenus au cours de l'année 2024. La dernière NAV officielle connue au 30/06/2024 ne présente pas d'écart significatif avec la valorisation de la ligne au 31/12/2024.

. Les parts du fonds FR001400C8U2- FAPEP III SLP PART A2 représentant 0,46 % de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 à partir d'une estimation de la société de gestion basée sur la NAV au 31 décembre 2023 ajustée des appels de fonds intervenus au cours de l'année 2024. La dernière NAV officielle connue au 30/06/2024 ne présente pas d'écart significatif avec la valorisation de la ligne au 31/12/2024.

. Les parts du fonds XFCS00X2MMX4 – FIVE ARROWS PRIVATE EQUITY PROGRAM II SLP représentant 2,40% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 à partir d'une estimation de la société de gestion basée sur la NAV au 31 décembre 2023 ajustée des appels de fonds intervenus au cours de l'année 2024. La dernière NAV officielle connue au 30/06/2024 ne présente pas d'écart significatif avec la valorisation de la ligne au 31/12/2024.

OPC et fonds d'investissement en liquidation :

. Les parts du fonds LU2016896511 – Candriam M Impact Finance IC EUR H représentant 0,78% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 31/12/2024 à partir de la dernière estimation au 30/09/2024 communiquée par le liquidateur du fonds.

. Les parts du fonds IE00B5V87390 – iShares VII PLC - iShares MSCI Russia ADR/GDR ETF USD représentant 0,00 % de l'actif et dont le prix de revient représente 3,69 % de l'actif le 31 décembre 2024 sont valorisées à zéro depuis le 9 mars 2022. En effet, la crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine crée des conditions particulières pour la valorisation des instruments financiers exposés à ces pays. La société de gestion a été conduite à mettre en place une politique de valorisation particulière pour ces instruments afin de tenir compte :

- de la fermeture de marchés financiers de certains pays,

- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances sur ces états,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances d'entreprises dont le siège social se situe dans ces pays, ou dont l'activité est significativement exposée ou dépendante de ces pays.
- des mesures exceptionnelles prises dans le cadre des sanctions contre la Russie,

Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance. La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### ***Instruments financiers à terme :***

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013358397 - Action AFER PREMIUM ACTIONS I : Taux de frais maximum de 0,23 % TTC

FR0013358389 - Action AFER PREMIUM R : Taux de frais maximum de 1,25 % TTC

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AFER PREMIUM R	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AFER PREMIUM ACTIONS I	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>271 173 741,71</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	2 141 529,90
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-49 237 483,36
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-2 887 581,96
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	15 883 830,68
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	2 842 551,03
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-372 505,28
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	-50,00 (*)
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>239 544 032,72</b>

(\*) 31/12/2024 : Frais de certification annuelle d'un LEI : - 50 €

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS I</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1,0000	100,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,0000	100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
<b>Action AFER PREMIUM R</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	18 063,0000	2 141 429,90
Actions rachetées durant l'exercice	-413 621,0000	-49 237 483,36
Solde net des souscriptions/rachats	-395 558,0000	-47 096 053,46
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 945 352,0000	

### B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action AFER PREMIUM R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
AFER PREMIUM ACTIONS I FR0013358397	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	99,96	1,0000	99,96
AFER PREMIUM R FR0013358389	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	239 543 932,76	1 945 352,0000	123,14

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-11 180,75	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>-11 180,75</b>					

#### C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 741,44	0,00	0,00	0,00	7 741,44
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 741,44</b>

**C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 741,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>7 741,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	JPY	USD	GBP		
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	301,47	659,15	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	30,20	2 569,29	44,34	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	-8 696,88	3 749,82	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-8 365,21</b>	<b>6 978,26</b>	<b>44,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie**

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b> Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé <b>Opérations figurant au passif du bilan</b> Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IT0005250847	AGRITALY PART B		Divers	Italie	EUR	623 350,13
LU1841731745	LLYXOR MSCI CHINA UCITS ETF ACC	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	3 754 074,23
LU1681047236	AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	4 857 601,57
LU1883337708	AMUNDI FUNDS OPTIMAL YIELD I2 EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	15 082 231,68
FR0000978371	AXA IM Euro Liquidity SRI	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	Fonds / Monétaire	France	EUR	2 428 489,06
IE00B5BMR087	CSETF S&P 500	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	10 854 479,39
IE00BQT3WG13	ISHARES MSCI CHINA A UCITS	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	6 871 720,64
IE00B5V87390	iShares VII PLC - iShares MSCI Russia ADR/GDR ETF USD Acc	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	0,00
IE00B3VTN290	iShares VII PLC iShares EURO Govt Bond 7-10yr ETF EUR Acc	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	7 260 169,97
LU0225310266	BLUEBAY INV.GRADE BD BASE I C.	BLUEBAY FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	12 492 659,28
LU2016896511	Candriam M Impact Finance IC EUR H	CANDRIAM	Loans	Luxembourg	EUR	1 877 331,17
LU0225244705	Edgewood L Select US Select Growth I USD	CARNE GLOBAL FUND MANAGERS (LUX) SA	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	8 183 859,79
LU2403885960	DNCA Invest Archer Mid Cap Europe SI EUR	DNCA FINANCE	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	3 574 523,68
LU0284395984	DNCA INVEST VALUE EUROPE IC	DNCA FINANCE	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	10 161 035,46
LU0292109856	Xtrackers FTSE China 50 UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	3 787 902,40
IE00BM67HM91	Xtrackers MSCI World Energy UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	4 972 653,25
IE0004MFRED4	Xtrackers SP 500 Equal Weight ESG UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	10 512 866,59

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
XFCS00X2MMX4	FIVE ARROWS PRIVATE EQUITY PROGRAM II SLP	FIVE ARROWS MANAGERS	Fonds / Diversifiés	France	EUR	5 743 860,00
FR001400C8U2	FAPEP III SLP PART A2	FIVE ARROWS MANAGERS SAS	Divers	France	EUR	1 111 518,00
LU0571100584	GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE - IC EUR	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Fonds de Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	5 016 435,90
FR0012353407	HSBC EURO ACTIONS Part I - C	HSBC Global Asset Management (France)	Actions Euro	France	EUR	7 543 463,58
IE00B3Q19T94	EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	8 620 120,08
LU0804756087	Emerging Markets Local Currency Debt Fund C EUR Hgd Cap	J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	4 782 403,62
LU0259348570	ENCORE PLUS FUND A EUR	LASALLE AIFM EUROPE SARL	Fonds / Immobilier	Luxembourg	EUR	3 086 153,06
FR0000098683	LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL - Action PC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Fonds / Convertible Arbitrage	France	EUR	4 808 887,80
FR0013311446	LAZARD CAPITAL FI SRI - Part SC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	18 198 749,20
LU1850108306	TIKEHAU DIRECT LENDING IV 1ST LIEN	LGIM CORPORATE DIRECTOR LTD	Non applicable	Luxembourg	EUR	1 533 136,07
LU1797811236	MG LUX EUROPEAN STRATEGIC VALUE-EUR CIA	M&G LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	7 231 096,62
LU1378878604	MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	MORGAN STANLEY INVESTMENT MANAGEMENT LTD	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	2 841 255,64
LU0345776172	Ninety One Global Strategy Fund - Asian Equity Fund I Acc US	NINETY ONE LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	4 134 674,79
FR0013518958	ROCE FUND ACTION G	ROCE FUND	Fonds / Actions	France	EUR	6 788 660,82
FR0011885789	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	Rothschild & Co Asset Management	Actions Euro	France	EUR	4 888 864,75
FR00140077L6	RMM US 1 SLP Parts Commanditaire	Rothschild & Co Asset Management	Divers	France	USD	2 317 364,53
FR0013417532	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	Rothschild & Co Asset Management	Fonds / Obligations	France	EUR	15 223 576,03

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00BJ38QD84	SPDR RUSSELL 2000 US SMALL CAP UCITS ETF	STATE STREET GLOBAL ADVISORS LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	7 320 661,50
LU0429319774	T. Rowe Price Funds SICAV - US Equity Fund I USD	T. ROWE PRICE (LUXEMBOURG) MANAGEMENT	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	10 768 775,80
FR0013426798	CAP ENTREPRENEURS 2 PART A	UI INVESTISSEMENT	Non applicable	France	EUR	2 360 309,95
<b>Total</b>						<b>231 614 916,03</b>

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
<b>Créances</b>		
	Rétrocession de frais de gestion	18 315,45
	Dépôts de garantie en espèces	1 189 653,15
<b>Total des créances</b>		<b>1 207 968,60</b>
<b>Dettes</b>		
	Rachats à payer	308 388,36
	Frais de gestion fixe	711 907,37
<b>Total des dettes</b>		<b>1 020 295,73</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>187 672,87</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action AFER PREMIUM R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 093 143,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,22
Rétrocessions des frais de gestion	34 352,96

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			22 429 805,31
	FR0011885789	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	4 888 864,75
	FR0013417532	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	15 223 576,03
	FR00140077L6	RMM US 1 SLP Parts Commanditaire	2 317 364,53
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>22 429 805,31</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-2 672 104,62</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>-2 672 104,62</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-2 672 104,62</b>

### Action AFER PREMIUM ACTIONS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>0,00</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>0,00</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>0,00</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

**Action AFER PREMIUM R**

<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Revenus nets</b>	<b>-2 672 104,62</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-2 672 104,62</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-2 672 104,62</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-2 672 104,62
<b>Total</b>	<b>-2 672 104,62</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

## D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>14 485 459,82</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>14 485 459,82</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	22 544 814,46
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>37 030 274,28</b>

### Action AFER PREMIUM ACTIONS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>0,26</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>0,26</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>0,26</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	0,26
<b>Total</b>	<b>0,26</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

### Action AFER PREMIUM R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>14 485 459,56</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>14 485 459,56</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	22 544 814,46
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>37 030 274,02</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	37 030 274,02
<b>Total</b>	<b>37 030 274,02</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>231 614 916,03</b>	<b>96,69</b>
<b>OPCVM</b>			<b>216 048 046,18</b>	<b>90,20</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>216 048 046,18</b>	<b>90,20</b>
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	38 921	4 857 601,57	2,03
AMUNDI FUNDS OPTIMAL YIELD I2 EUR C	EUR	6 423	15 082 231,68	6,30
AXA IM Euro Liquidity SRI	EUR	51	2 428 489,06	1,01
BLUEBAY INV.GRADE BD BASE I C.	EUR	65 434	12 492 659,28	5,22
CSETF S&P 500	EUR	18 022	10 854 479,39	4,53
DNCA Invest Archer Mid Cap Europe SI EUR	EUR	34 853	3 574 523,68	1,49
DNCA INVEST VALUE EUROPE IC	EUR	39 294	10 161 035,46	4,24
Edgewood L Select US Select Growth I USD	USD	606	8 183 859,79	3,42
Emerging Markets Local Currency Debt Fund C EUR Hgd Cap	EUR	66 663	4 782 403,62	2,00
ENCORE PLUS FUND A EUR	EUR	4 259 424,249	3 086 153,06	1,29
EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF	EUR	81 074	8 620 120,08	3,60
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE - IC EUR	EUR	3 010	5 016 435,90	2,09
HSBC EURO ACTIONS Part I - C	EUR	3 882	7 543 463,58	3,15
ISHARES MSCI CHINA A UCITS	EUR	1 554 899	6 871 720,64	2,87
iShares VII PLC iShares EURO Govt Bond 7-10yr ETF EUR Acc	EUR	48 168	7 260 169,97	3,03
iShares VII PLC - iShares MSCI Russia ADR/GDR ETF USD Acc	USD	68 819	0,00	0,00
LAZARD CAPITAL FI SRI - Part SC EUR	EUR	1 256	18 198 749,20	7,57
LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL - Action PC EUR	EUR	2 580	4 808 887,80	2,01
LLYXOR MSCI CHINA UCITS ETF ACC	EUR	222 467	3 754 074,23	1,57
MG LUX EUROPEAN STRATEGIC VALUE-EUR CI A	EUR	443 359	7 231 096,62	3,02
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	USD	51 904	2 841 255,64	1,19
Ninety One Global Strategy Fund - Asian Equity Fund I Acc US	USD	112 213	4 134 674,79	1,73
R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	EUR	36 281	4 888 864,75	2,04
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	EUR	12 697	15 223 576,03	6,36
ROCE FUND ACTION G	EUR	4 254	6 788 660,82	2,83
SPDR RUSSELL 2000 US SMALL CAP UCITS ETF	EUR	118 059	7 320 661,50	3,06
T. Rowe Price Funds SICAV - US Equity Fund I USD	USD	148 634	10 768 775,80	4,50
Xtrackers FTSE China 50 UCITS ETF 1C	EUR	124 000	3 787 902,40	1,58
Xtrackers MSCI World Energy UCITS ETF 1C	EUR	108 568	4 972 653,25	2,08
Xtrackers SP 500 Equal Weight ESG UCITS ETF 1C	EUR	233 332	10 512 866,59	4,39
<b>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</b>			<b>2 500 681,30</b>	<b>1,04</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>2 500 681,30</b>	<b>1,04</b>
AGRITALY PART B	EUR	3	623 350,13	0,26
Candriam M Impact Finance IC EUR H	EUR	2 956,387	1 877 331,17	0,78
<b>Autres OPC et fonds d'investissement</b>			<b>13 066 188,55</b>	<b>5,45</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>13 066 188,55</b>	<b>5,45</b>
CAP ENTREPRENEURS 2 PART A	EUR	1 920	2 360 309,95	0,99
FAPEP III SLP PART A2	EUR	30 000	1 111 518,00	0,46
FIVE ARROWS PRIVATE EQUITY PROGRAM II SLP	EUR	60 000	5 743 860,00	2,39
RMM US 1 SLP Parts Commanditaire	USD	27 063,75	2 317 364,53	0,97
TIKEHAU DIRECT LENDING IV 1ST LIEN	EUR	257,87	1 533 136,07	0,64

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Total</b>			<b>231 614 916,03</b>	<b>96,69</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO STOXX 50 0325	-70	78 050,00	0,00	-3 416 700,00
NASDAQ 100 E- 0325	-19	399 663,14	0,00	-7 764 048,51
<b>Sous-total 1.</b>		<b>477 713,14</b>	<b>0,00</b>	<b>-11 180 748,51</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>477 713,14</b>	<b>0,00</b>	<b>-11 180 748,51</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EC EURUSD 0325	30	0,00	-58 294,83	3 749 819,52
RY EURJPY 0325	-70	0,00	-161 487,03	-8 696 875,38
Sous-total 1.		<b>0,00</b>	<b>-219 781,86</b>	<b>-4 947 055,86</b>
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>-219 781,86</b>	<b>-4 947 055,86</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action**

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	231 614 916,03
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	477 713,14
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	-219 781,86
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	9 110 899,46
Autres passifs (-)	-1 439 714,05
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>239 544 032,72</b>

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action AFER PREMIUM ACTIONS I	EUR	1,0000	99,96
Action AFER PREMIUM R	EUR	1 945 352,0000	123,14

# **AFER PREMIUM**

**COMPTES ANNUELS**

**29/12/2023**

## BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>262 475 346,47</b>	<b>282 481 735,74</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>262 183 315,56</b>	<b>281 023 862,54</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	243 473 429,57	265 347 244,58
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	18 709 885,99	15 676 617,96
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>292 030,91</b>	<b>1 457 873,20</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	292 030,91	1 457 873,20
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>2 335 506,15</b>	<b>1 310 709,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 335 506,15	1 310 709,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>13 059 654,93</b>	<b>2 631 320,06</b>
Liquidités	13 059 654,93	2 631 320,06
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>277 870 507,55</b>	<b>286 423 764,80</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	246 583 494,11	258 815 837,07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	25 693 248,71	26 598 402,81
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 810 259,10	1 975 906,50
Résultat de l'exercice (a,b)	-2 913 260,21	-3 287 292,00
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>271 173 741,71</b>	<b>284 102 854,38</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>292 030,91</b>	<b>1 457 976,75</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	292 030,91	1 457 976,75
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	292 030,91	1 457 976,75
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>6 404 734,93</b>	<b>862 933,67</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 404 734,93	862 933,67
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>277 870 507,55</b>	<b>286 423 764,80</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0323	0,00	19 939 500,00
EURO BUND 0324	10 977 600,00	0,00
EC EURUSD 0324	8 769 796,38	0,00
SP 500 MINI 0324	6 542 986,43	0,00
EURO STOXX 50 0324	3 180 100,00	0,00
EC EURUSD 0323	0,00	31 507 828,61
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	214 376,53	74 049,71
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>214 376,53</b>	<b>74 049,71</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	15 651,98	34 437,48
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>15 651,98</b>	<b>34 437,48</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>198 724,55</b>	<b>39 612,23</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 349 431,09	3 150 209,74
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-3 150 706,54</b>	<b>-3 110 597,51</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	237 446,33	-176 694,49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-2 913 260,21</b>	<b>-3 287 292,00</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Par exception, la crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine crée des conditions particulières pour la valorisation des instruments financiers exposés à ces pays. En effet, la société de gestion a été conduite à mettre en place une politique de valorisation particulière pour ces instruments afin de tenir compte :

- de la fermeture de marchés financiers de certains pays,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances sur ces états,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances d'entreprises dont le siège social se situe dans ces pays, ou dont l'activité est significativement exposée ou dépendante de ces pays.
- des mesures exceptionnelles prises dans le cadre des sanctions contre la Russie,

Le fonds est investi en parts de IE00B5V87390 – iShares VII PLC - iShares MSCI Russia ADR/GDR ETF USD représentant 0,00 % de l'actif et dont le prix de revient représente 3,29 % de l'actif le 29 décembre 2023.

Compte tenu de la nature de ces titres dans le portefeuille du fonds, la société de gestion a décidé de les valoriser à zéro depuis le 9 mars 2022.

Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance. La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

OPC et fonds d'investissement non cotés : les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur liquidative de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leurs justifications sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Ainsi :

□ Les parts du fonds FR00140077L6 – RMM US 1 SLP Parts Commanditaire représentant 0,73 % de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base d'une NAV estimée par la société de gestion d'AFER PREMIUM .

□ Les parts du fonds FR001400C8U2- FAPEP III SLP PART A2 représentant 0,22 % de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV de souscription .

Les parts d'organismes de placements collectifs étrangers représentant 8,04% de l'actif sont évaluées, conformément aux dispositions du prospectus du fonds, sur la base de la dernière NAV connue. Les NAV de ces organismes valorisant sur une base mensuelle, trimestrielle ou semestrielle, sont confirmées par les administrateurs des fonds. Ainsi :

□ Les parts du fonds IT0005250847 – AGRITALY représentant 0,40% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV au 30 juin 2023.

□ Les parts du fonds LU01850108306 – TIKEHAU DV 1ST représentant 0,61% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV au 30 juin 2023.

□ Les parts du fonds LU0259348570 – ENCORE PLUS FUND A EUR représentant 1,20% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV au 30 novembre 2023.

□ Les parts du fonds FR0013401098 – ARDIAN BUYOUT FUND VII A-CLASS A1 représentant 0,97% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV au 30 septembre 2023.

□ Les parts du fonds XFCS00X2MMX4 – FIVE ARROWS PRIVATE EQUITY PROGRAM II SLP représentant 2,05% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV au 30 juin 2023.

- Les parts du fonds FR0013426798 – CAP ENTREPRENEURS 2 PART A représentant 0,93% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV au 30 juin 2023.
- Les parts du fonds LU1437625723 - Moonstone Lending 1 représentant 0,74% de l'actif net d'AFER PREMIUM sont valorisées au 29/12/2023 sur la base de la NAV au 30 novembre 2023.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

###### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

###### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...  
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013358397 - AFER PREMIUM ACTIONS I : Taux de frais maximum de 0,23 % TTC

FR0013358389 - AFER PREMIUM ACTIONS R : Taux de frais maximum de 1,25 % TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Action(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Action AFER PREMIUM ACTIONS R	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>284 102 854,38</b>	<b>286 853 281,81</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 181 410,06	57 089 875,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-36 450 490,44	-31 768 136,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 972 921,57	9 883 288,94
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 570 705,75	-9 387 952,72
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 990 823,05	6 741 569,64
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 136 403,83	-7 131 530,91
Frais de transactions	-85 220,07	-143 732,58
Différences de change	-1 279 538,06	2 602 752,85
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	17 716 913,16	-24 891 149,09
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	6 703 965,71	-11 012 947,45
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	11 012 947,45	-13 878 201,64
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 359 659,45	-1 252 803,54
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	288 530,91	-1 071 128,54
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 071 128,54	-181 675,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-3 150 706,54	-3 110 597,51
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-1 477 725,27	-1 381 961,42
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>271 173 741,71</b>	<b>284 102 854,38</b>

(\*) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : - 50 €

(\*\*) 29/12/2023 : Frais de certification annuelle d'un LEI : - 50 €

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	9 723 086,43	3,59
Change	8 769 796,38	3,23
Taux	10 977 600,00	4,05
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>29 470 482,81</b>	<b>10,87</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 059 654,93	4,82
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	10 977 600,00	4,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	13 059 654,93	4,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 977 600,00	4,05

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	34 372 438,94	12,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 878 511,65	0,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 702 801,02	1,73	541 300,64	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	15 312 782,81	5,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	1 230 158,71
	Rétrocession de frais de gestion	31 758,80
	Dépôts de garantie en espèces	1 073 588,64
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>2 335 506,15</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	5 585 270,80
	Frais de gestion fixe	819 464,13
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>6 404 734,93</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-4 069 228,78</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS R</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	64 443,0000	7 181 410,06
Actions rachetées durant l'exercice	-327 007,0000	-36 450 490,44
Solde net des souscriptions/rachats	-262 564,0000	-29 269 080,38
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 340 910,0000	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 437 268,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,22
Rétrocessions des frais de gestion	87 837,08

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			45 648 696,05
	FR0010839555	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	10 980 236,85
	FR0011885789	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	14 478 440,40
	FR0013417532	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	20 190 018,80
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>45 648 696,05</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

#### Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Part	Montant total	Montant unitaire
15/02/2023	AFER PREMIUM ACTIONS R	365 585,22	0,14
21/06/2023	AFER PREMIUM ACTIONS R	384 284,25	0,15
13/09/2023	AFER PREMIUM ACTIONS R	375 258,15	0,15
27/12/2023	AFER PREMIUM ACTIONS R	352 597,65	0,15
<b>Total acomptes</b>		<b>1 477 725,27</b>	<b>0,59</b>

#### Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-2 913 260,21	-3 287 292,00
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-2 913 260,21</b>	<b>-3 287 292,00</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 913 260,21	-3 287 292,00
<b>Total</b>	<b>-2 913 260,21</b>	<b>-3 287 292,00</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	25 693 248,71	26 598 402,81
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 287 984,37	3 357 867,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	1 477 725,27	1 381 961,42
<b>Total</b>	<b>27 503 507,81</b>	<b>28 574 309,31</b>

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	374 545,60	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	27 128 962,21	28 574 309,31
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>27 503 507,81</b>	<b>28 574 309,31</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	2 340 910,0000	2 603 474,0000
<b>Distribution unitaire</b>	<b>0,16</b>	<b>0,00</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>123 854 215,97</b>	<b>152 810 168,58</b>	<b>286 853 281,81</b>	<b>284 102 854,38</b>	<b>271 173 741,71</b>
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS I en EUR</b>					
Actif net	73 968 907,20	42 309 827,59	29 617 448,33	0,00	0,00
Nombre de titres	699 000,0000	364 801,0000	237 925,0000	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	105,82	115,98	124,48	0,00	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	6,38	11,58	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,96	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,16	-0,11	-0,12	0,00	0,00
<b>Action AFER PREMIUM ACTIONS R en EUR</b>					
Actif net	49 885 308,77	110 500 340,99	257 235 833,48	284 102 854,38	271 173 741,71
Nombre de titres	475 152,0000	974 667,0000	2 142 099,0000	2 603 474,0000	2 340 910,0000
Valeur liquidative unitaire	104,99	113,37	120,09	109,12	115,84
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,57	0,41	0,56	0,75
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	5,70	10,21	10,97	11,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,95	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,97	-1,16	-1,14	-1,26	-1,24

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AXA IM EURO LIQUIDITY FCP 4DEC	EUR	241	11 041 367,09	4,07
BDL CONVICTIONS C Part V	EUR	2 700	3 153 087,00	1,16
BDL REMPART I	EUR	60 000	9 385 800,00	3,47
CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	16 404	2 645 637,12	0,98
ECHIQUIER CONVERTIBLES EUROPE FCP	EUR	3 122	4 370 581,46	1,61
FAPEP III SLP PART A2	EUR	30 000	600 000,00	0,22
HSBC EURO ACTIONS IC	EUR	6 175	10 857 379,00	4,01
LAZARD CAPITAL FI SRI SC EUR	EUR	1 065	13 424 878,80	4,95
LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL Action PC EUR	EUR	4 014	6 918 931,80	2,55
Longchamp Dalton Japan Long Only Ucits Fd 1UH	EUR	5 480	5 645 550,80	2,08
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	EUR	55	10 980 236,85	4,05
R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	EUR	107 208	14 478 440,40	5,34
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	EUR	17 885	20 190 018,80	7,44
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>113 691 909,12</b>	<b>41,93</b>
<b>IRLANDE</b>				
EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF	EUR	71 512	5 807 031,84	2,14
FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I	USD	13 979	1 394 149,08	0,51
GUIN.GLOBAL ENERGY CL.D EUR D	EUR	109 884	1 343 540,68	0,50
iShares VII PLC iShares EURO Govt Bond 7-10yr ETF EUR Acc	EUR	168 396	25 061 787,29	9,24
iShares VII PLC - iShares MSCI Russia ADR/GDR ETF USD Acc	USD	68 819	0,00	0,00
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>33 606 508,89</b>	<b>12,39</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AMUNDI FUNDS OPTIMAL YIELD I2 EUR C	EUR	7 261	15 543 332,26	5,73
BLUEBAY INV.GRADE BD BASE I C.	EUR	101 508	18 406 445,64	6,79
Candriam M Impact Finance IC EUR H	EUR	2 956,387	3 099 298,75	1,14
COM SELECT.WPS SELECT GROWTH I C	USD	1 023	11 001 632,24	4,06
DNCA Invest Archer Mid Cap Europe SI EUR	EUR	57 795	5 510 753,25	2,04
DNCA INVEST VALUE EUROPE IC	EUR	18 076	4 098 371,48	1,51
Emerg.Mkts Local Curr.Debt C EUR Hgd Cap	EUR	158 048	11 970 555,52	4,41
G FUND EUROPEAN CONV BD CAP EUR IC	EUR	2 909	4 530 912,95	1,68
IGS ASIAN EQ.CL.I USD C.3DEC	USD	187 708	5 614 252,85	2,07
Moonstone Lending S.C.A. SICAV-SIF - Moonstone Lending Fund	EUR	15 769,968	2 018 871,30	0,74
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	USD	32 799	1 389 430,94	0,51
Ossiam Shiller Barclays Cape® US Sector Value TR 1C (USD)	USD	8 187	9 560 008,06	3,52
TROWE PRICE-US EQTY-IACC	USD	62 134	3 431 146,32	1,27
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>96 175 011,56</b>	<b>35,47</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>243 473 429,57</b>	<b>89,79</b>
<b>Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE</b>				
<b>FRANCE</b>				
ARDIAN BUYOUT FUND VII A-CLASS A1	EUR	2 100,09	2 624 467,98	0,97
FIVE ARROWS PRIVATE EQUIT PROGRAM II SLP	EUR	60 000	5 560 668,00	2,05
RMM US 1 SLP Parts Commanditaire	USD	25 620	1 981 819,45	0,73
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>10 166 955,43</b>	<b>3,75</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ITALIE</b>				
AGRITALY PART B	EUR	3	1 095 248,06	0,39
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>1 095 248,06</b>	<b>0,39</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
CAP ENTREPRENEURS 2 PART A	EUR	1 920	2 517 660,10	0,93
ENCORE PLUS FUND A EUR	EUR	4 259 424,249	3 265 785,76	1,21
TIKEHAU DIRECT LENDING IV 1ST LIEN	EUR	257,87	1 664 236,64	0,61
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>7 447 682,50</b>	<b>2,75</b>
<b>TOTAL Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE</b>			<b>18 709 885,99</b>	<b>6,89</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>262 183 315,56</b>	<b>96,68</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EC EURUSD 0324	USD	70	102 149,32	0,04
EURO BUND 0324	EUR	80	23 592,00	0,01
EURO STOXX 50 0324	EUR	-70	-3 500,00	0,00
SP 500 MINI 0324	USD	30	166 289,59	0,06
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>288 530,91</b>	<b>0,11</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>288 530,91</b>	<b>0,11</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>288 530,91</b>	<b>0,11</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-296 625	-268 438,91	-0,10
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-20 092	-20 092,00	-0,01
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-288 530,91</b>	<b>-0,11</b>
<b>Créances</b>			<b>2 335 506,15</b>	<b>0,87</b>
<b>Dettes</b>			<b>-6 404 734,93</b>	<b>-2,37</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>13 059 654,93</b>	<b>4,82</b>
<b>Actif net</b>			<b>271 173 741,71</b>	<b>100,00</b>

Action AFER PREMIUM ACTIONS R	EUR	2 340 910,0000	115,84
-------------------------------	-----	----------------	--------